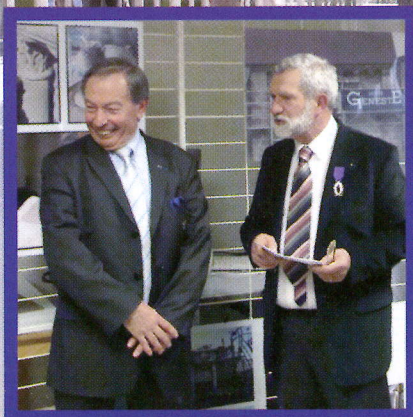


REVUE
DU CONSEIL
REGIONAL
DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
N°51 - Avril 2010
6 €
ISSN : 1240-2486



Collèges et Lycées : la renaissance

**Stade
Marcel-Michelin :
il ne manquait
plus que
les angles**



Les Palmes académiques pour Louis Genes

**Salle des sports de
Pérignat-ès-Allier
une implantation
en creux**



© J. Lampros

Rénovation urbaine

La Gauthière et Les Vergnes aussi

Affirmant ses ambitions métropolitaines, Clermont continue de se transformer, de se développer. Équipements métropolitains d'échelle européenne comme le CHU Estaing, à l'orée de la structuration d'un nouveau quartier ; au nord, prolongation de la ligne de tramway jusqu'aux Vergnes (avec lancement d'une étude sur la création d'une nouvelle halte ferroviaire en direction des habitants de Moulins et de Vichy venant travailler à Clermont-Ferrand) : deux temps forts de la rénovation urbaine du printemps 2010. Cette reconstruction de la ville sur elle-même, cette reconquête revêt ainsi une nouvelle allure dans les quartiers nord, à La Gauthière et aux Vergnes notamment.

À La Gauthière

La pose de la première pierre du nouveau centre commercial (ouverture programmée, automne 2010) marque la transformation attendue pour ce quartier qui va retrouver attractivité et dynamisme. Au cœur de la stratégie de reconquête programmée, deux maîtres d'ouvrage : la Scic Habitat et la Ville de Clermont-Ferrand et quatre financeurs : l'Anru, la Région, la Ville, la Scic Habitat. Parmi les programmes de court et moyen terme : la démolition des trois tours de la Scic, la reconstitution de l'offre de logements, l'organisation d'une nouvelle centralité, la recomposition du schéma viaire permettant

d'ouvrir le quartier sur l'extérieur mais aussi de résidentialiser les immeubles Logidôme et Auvergne Habitat, la reconstruction de la Maison de quartier, au droit de l'Écluse, au nord du parc. Concernant le centre commercial, l'actuel centre ne répondait plus aux attentes des habitants. Le nouveau centre commercial de La Gauthière a été conçu comme un espace de convivialité par l'architecte John Lampros. Sous ses boîtes lumineuses et colorées, il offrira une surface alimentaire de 700 m² et accueillera sur 1035 m² sept boutiques : une boulangerie, une boucherie, un bar-tabac, une maison de la presse, une pharmacie, un salon de coiffure, un restaurant rapide.

Les façades de la surface alimentaire seront visibles de la rue de La Charme et du boulevard Kennedy et les commerces organisés au sein d'une rue ouverte sur un mail piétonnier arboré. Coût : 5,94 M€, réparti entre l'Anru (1,732 M€), la Région (1,4 M€), la Ville de Clermont-Ferrand (1,6 M€), Epareca* (1,208 M€).

* Établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux.

Quartiers de La Gauthière et des Vergnes

La rénovation urbaine en chiffres

- Coût global d'investissement des opérations Ville : 12 175 900 € HT, répartis comme suit : Anru - 671 832 € ; Région - 3 768 970 € ; Ville de Clermont-Ferrand - 7 735 098 € HT.
- Montant global de l'aide de l'Anru (tous maîtres d'ouvrage confondus) : 4 026 616 €, dont 1,9 M€ de subventions nouvelles et 2 127 000 € de redéploiements.
- La Région cofinance (tous maîtres d'ouvrage confondus) à hauteur de 4,2 M€, soit 1,67 M€ supplémentaires par rapport aux engagements de la convention Anru initiale.
- Au total, l'ensemble des investissements actés au Comité d'engagement de l'Anru du 14 décembre 2009 pour les quartiers de La Gauthière et des Vergnes s'élève à plus de 31 M€.

Aux Vergnes

En lien décisif avec la prolongation de la ligne de tramway, sont programmés notamment la démolition du centre commercial et la construction d'un nouveau centre commercial par Epareca, l'aménagement par la Ville de Clermont-Ferrand de la place des Droits-de-l'Homme pour en faire un pôle de centralité, la création d'une voie nouvelle ouest-est le long de la future place et d'une trame verte structurante (deux financements Ville/Région).



© Cimaïse (esquisse de faisabilité)

5

maison de l'archi

Un programme en pleine croissance

7

conseil de l'ordre

• **Entretien avec Laurent Wauquiez**, maire du Puy-en-Velay et vice-président de la Communauté d'agglomération, Secrétaire d'État chargé de l'emploi

• **L'ordre des architectes au salon des Maires et des Elus**

9

actualités-brèves

• **Louis Geneste** décoré des Palmes académiques

• **Clermont-Ferrand** : L'hôpital Sainte-Marie en chantier pour 6 ans

• **Stade Marcel-Michelin** : il ne manquait plus que les angles

12

Dossier

Collèges et lycées : la renaissance

En cette période de crise économique, les collectivités locales restent un des pourvoyeurs principaux de l'investissement public. Par ailleurs, et à la différence des "grands projets" fréquemment attribués à des agences non moins "grandes"... mais souvent extérieures à l'Auvergne, le domaine de la construction et de la réhabilitation des établissements scolaires reste

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

Edition :
Ordre des Architectes
Région Auvergne,
40 bd Charles-de-Gaulle
63000 Clermont-Ferrand.
Tél. 04 73 93 17 84
Fax. 04 73 93 17 22
www.archi-auvergne.org
ordre@archi-auvergne.org

Conception-réalisation :
De Bussac
communication imprimée
IMPRIM'VERT
www.gdebussac.fr
Avec la participation de
Vice Versa pour la réalisation
graphique, de Denis
Couderc et Michel Renaud
pour la rédaction

Directeur de la publication :
Sylvie Soulas

Rédacteur en chef :
Roland Ondet

Comité de rédaction :
Jean-Claude Collet/
Christine Descœur/
Claude Maitrias/
Anne Montrieul.

Photos :
Christophe Camus
(sauf mention contraire)

Publicité :
De Bussac / Alain Rosset
04 73 90 14 34

Dépôt légal :
2^e trimestre 2010
ISSN : 1240-2486



s o m m a i r e



• **Collège Les Prés, à Issoire (63)**

Une nouvelle image

• **Lycée agricole et Centre d'enseignement du cheval d'Yssingeaux (43)**

Priorité au bois

• **Collège Baudelaire à Clermont-Ferrand (63)**

Lumière dedans, couleurs dehors

• **Collège de Saint-Germain-Lembron (63)**

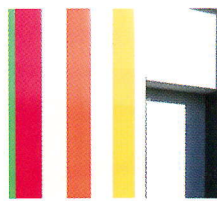
Les enseignants s'impliquent fortement dans la rénovation

• **Lycée d'enseignement général et technologique professionnel agricole de Bonnefont, à Brioude (43)**

Rebâtir un paysage

• **Collège Jeanne-de-la-Treille, à Aurillac (15)**

Un patchwork patrimonial



assez largement ouvert aux architectes de notre région. Voilà deux bonnes raisons pour qu'Auvergne Architectures propose ce "tour d'horizon" des lycées et collèges récemment ou bientôt remis à neuf.

• **Entretien avec Jean-Yves Gouttebel**, président du Conseil général du Puy-de-Dôme

• **Lycée Sidoine-Apollinaire, à Clermont-Ferrand (63)**
Lifting en profondeur pour "Sidoine"

• **Collège Mortaix à Pont-du-Château (63)**
Un code couleurs

• **Collège Anne-Garcin-Mayade à Pontgibaud (63)**
Démarche HQE exemplaire

• **Lycée agricole de Pontaumur (63)**

Un internat glissé dans le paysage

• **Lycée Paul-Constans à Montluçon (03)**

Une composition générale à revoir

• **Collège Roger-Ruel à Saint-Didier-en Velay (43)**

Retrouver une cohérence à des bâtiments sans âme

• **Collège de La Tour-d'Auvergne (63)**

L'architecte propose un autre scénario

• **Lycée Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand (63)**

Une rénovation presque complète

• **Collège Henri-Pourrat à Ceyrat (63)**

La couleur au cœur du projet

• **Lycée professionnel du bâtiment et des réseaux Pierre-Joël-Bonté à Riom (63)**

Leçon de choses en bois

• **Collège Jean-Jacques Soulier, à Montluçon (03)**

Avec vue sur la ville...

28

savoir-faire

Pérignat-es-Allier (63)

• **Une implantation en creux de la salle des sports**

29

livre

L'art de construire

et d'habiter, de Michel Mangematin et Chris Younès

30

observatoire

• L'observatoire des concours dans la région Auvergne
• Carnet

e n j e u

Nous remercions M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'Emploi, et surtout, en l'occurrence, maire du Puy-en-Velay, d'avoir accepté de se prêter au jeu des questions-réponses dans les pages d'Auvergne Architectures (voir page 6). Tous les membres de notre profession apprécieront également sa reconnaissance de l'aspect artisanal et artistique inhérent à leur métier. Cette spécificité bien réelle ne nous semble pas a priori contradictoire avec la capacité des architectes de s'organiser pour répondre aux enjeux financiers d'aujourd'hui, en créant des agences importantes dont ils conservent la maîtrise. Répétons-le, même si la possibilité de prise de contrôle de ces agences par des non-architectes n'est plus aujourd'hui d'actualité :

sur le plan professionnel mais aussi social, il est du plus grand intérêt que les architectes conservent leur autonomie et que leurs structures de production restent clairement déconnectées des contingences des grands groupes financiers. Ce souci d'autonomie ne doit pas nous quitter face au développement des procédures de partenariat public-privé (PPP) et de conception-construction. S'agissant des premières, le ministre et maire du Puy

estime qu'il sera sans doute suffisant d'établir « des modalités de groupements équilibrées dans les cahiers des charges ». Nous pensons, nous, que dans ce type de marchés, la qualité architecturale ne peut être garantie que si les intentions préalables des donneurs d'ordre sont parfaitement claires et lisibles, c'est-à-dire si le politique garde une juste vision d'un projet, puis une vraie implication dans son avancement. Il s'agit d'éviter absolument l'installation d'un "flou artistique" quant à la capacité des opérateurs à se saisir d'un projet, puis à le modifier jusqu'à le dénaturer. Il est donc impératif d'introduire une extrême précision dans l'énoncé des principes forts d'un projet, ce qui suppose qu'ils existent déjà au niveau de la programmation et des directives...

Il est possible effectivement qu'une telle élaboration des cahiers des charges garantisse une meilleure qualité architecturale, dans le cadre d'une collaboration fructueuse avec des entreprises riches de toute leur technicité. Mais cette collaboration doit avant tout être placée au service du projet collectif : c'est le rôle de l'architecte que d'y veiller, refusant ainsi la dénaturation de son propre métier – et même, à terme, le risque de sa disparition.

Sylvie Soulas, Présidente



Rejoignez la communauté
des professionnels de l'architecture

MAFCOM

www.mafcom.com



MAFCOM vous permet de Réagir aux carnets d'experts / Échanger sur des sujets d'actualités professionnels / Poser vos questions et apporter vos témoignages / Participer à des conférences / Étendre votre réseau professionnel / Accéder au contenu documentaire.

MAFCOM, vous pourrez toujours compter sur la communauté.

MAFCOM
DES IDÉES MUTUELLES

SEBASTIEN HIVET

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTIF - QUANTITATIF - ESTIMATION

13, rue des Audries - 03300 Creuzier le Neuf
Tél. : 09 71 23 99 83 - GSM : 06 30 55 16 13
Fax : 04 70 97 87 62 - Mail : hvts@wanadoo.fr

nodal

Bureau de dessin

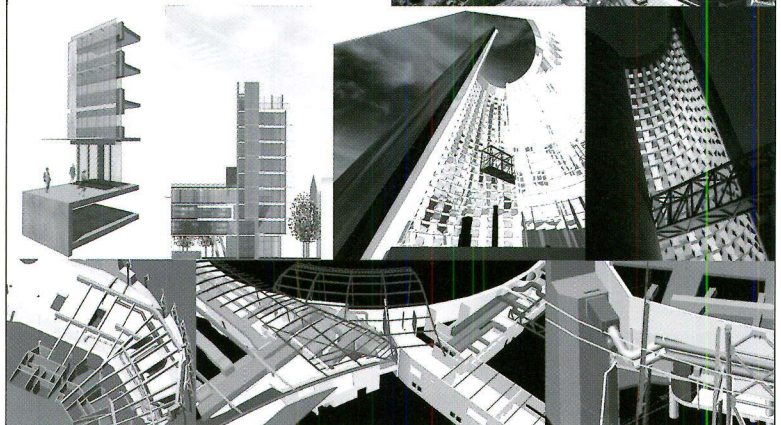
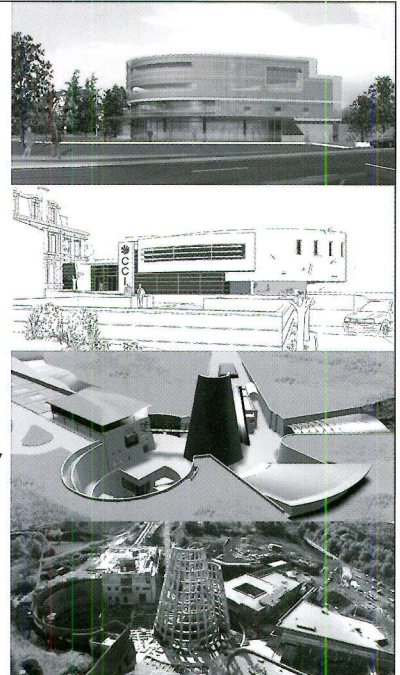
Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur, nous répondrons à vos souhaits: Contactez-nous !



86 rue Pierre Estienne
ZAC la Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr



LOUIS GENESTE MONUMENTS HISTORIQUES PATRIMOINE ANCIEN

MAÇONNERIE/PIERRE DE TAILLE/RÉHABILITATION



MAURICE NAILLER PATRIMOINE ANCIEN

COUVERTURE LAUZES/ARDOISES/GIRONNÉES/PLOMB/ZINC/CUIVRE



30, rue Gutenberg - 63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 98 50 70 - Fax 04 73 98 50 79 - Mail : sa.geneste@wanadoo.fr

ITC

INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
Bâtiments tertiaires
Bâtiments industriels
Ouvrages d'Art
Béton - Béton précontraint
Charpente Acier - Bois
Electricité
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

Maison de l'Architecture : un programme en pleine croissance

maison de l'architecture



Auvergne

La Maison de l'Architecture en Auvergne, association ouverte à tous au service de la culture architecturale, étoffe son programme d'actions : outre la gestion de l'exposition "Archis d'Auvergne, projets d'ailleurs", elle s'attache à développer divers projets de voyages, d'expositions, de projections cinématographiques et d'actions pédagogiques. Chaque projet est porté par des adhérents bénévoles, travaillant dans des commissions spécifiques. Inventaire...

Archis d'Auvergne, projets d'ailleurs : une expo à suivre

Inaugurée fin 2008 dans les murs de la mairie de Clermont-Ferrand, l'exposition "Archis d'Auvergne, projets d'ailleurs" a connu, depuis, cinq étapes supplémentaires : dans l'Allier à Moulins et Vichy, puis dans le Cantal à Aurillac, avant un passage à Polytech/Clermont-Ferrand, l'Institut des sciences de l'ingénieur – dans le cadre duquel trois architectes, Xavier Fabre, René Boisserie et Philippe Robbe, ont donné une intervention le 14 janvier dernier – ; enfin, l'exposition sur "les architectes auvergnats à l'export" a trouvé un havre assez naturel dans les locaux de l'aéroport d'Aulnat. Plusieurs autres possibilités sont à l'étude pour faire "tourner" ses 34 panneaux de 2 m². Les personnes et organismes intéressés pour l'accueillir peuvent en faire la demande auprès de la Maison de l'Architecture Auvergne : le prêt est gratuit, seuls doivent être pris en charge les coûts du transport et de l'assurance.

Voyage d'études à Vienne

Comme à chaque printemps, aura lieu un voyage d'études du 13 au 17 mai, il sera consacré à l'architecture de la capitale autrichienne. Il sera animé par Cornélie Kraus, architecte allemande qui vit et travaille dans le Maine-et-Loire.

Cinéma : trois projections en 2010

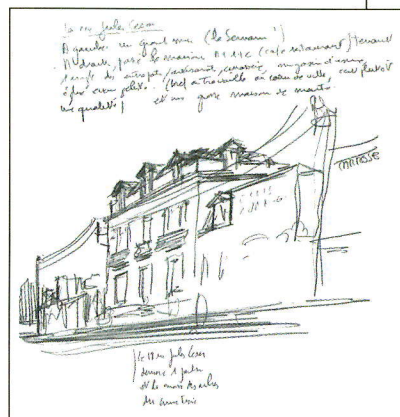
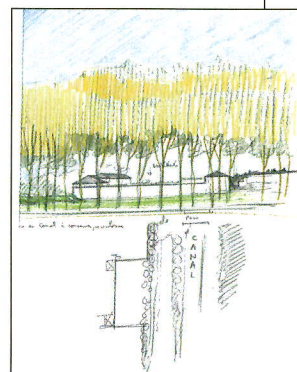
Après une première projection de cinq courts métrages le 26 mars à 20 h 30, centrée sur "New York, ville en mouvement" et accompagnée d'une conférence du géographe Albert Odouard, deux autres séances "Films courts et conférence" sont programmées à La Jetée. Le mercredi 9 juin, le thème sera "La maison et l'habitat" ; le vendredi 17 septembre sera consacré au grand architecte portugais Alvaro Siza. Il s'agit dans tous les cas de films destinés au grand public, conformément aux objectifs de l'association. Tarif réduit pour les adhérents, les chômeurs et les étudiants.

Actions pédagogiques : objectif fin 2010

Dans plusieurs départements d'Auvergne, de jeunes architectes travaillent sur l'élaboration d'ateliers d'architecture à destination des jeunes publics. La Maison de l'Architecture travaille avec la direction régionale des Affaires culturelles et le rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand pour mettre au point, à l'horizon de la rentrée scolaire 2010-2011, un module de sensibilisation des enseignants à l'architecture, dans le cadre de la formation à l'enseignement artistique.

Dessins d'archis, une expo en projet... pour commencer

À partir d'une "base" de dessins et croquis de l'architecte parisien Patrick Céleste, cette future exposition sur le thème des paysages et des voyages pourrait être développée par l'intégration d'autres éléments, et répartie en deux lieux d'exposition complémentaires dans la cité clermontoise, en partenariat avec l'association // faut aller voir, organisatrice de la Biennale du carnet de voyage. À plus long terme, les travaux de divers architectes de la région Auvergne pourraient constituer la trame d'autres expositions de ce type.



Des dessins de Patrick Céleste, architecte, extraits de ses carnets

Pour toute information complémentaire, contacter Laurence Pie, Maison de l'Architecture en Auvergne, tél. 04 73 34 14 76, maison.architecture.auvergne@orange.fr

CiE
INGÉNIERIE

ACTE - A.O.R. - ACTE D'ENGAGEMENT - ASSISTANCE (AMO) - C.C.A.P. - C.C.A.G. - CONSULTATION - COUPE - D.O.E. - DECOMPTÉ -

ACOMPTÉ - ACOUSTIQUE - ANALYSE - ARCHITECTE - BATIMENT - BET - BORDEREAU - COMPTES - CONCOUS - CONSEIL - COUPES - COUT - D.C.E. - D.E.T. - D.P.G.F. - D.O.E. - DESCRIPTIFS - DETAILS - DEVIS - DIAGNOSTIC -

Maîtriser les coûts pour donner de l'avenir à vos projets

9, Allée Évariste Galois - 63170 AUBIERE
Tél. 04 73 28 21 15 - Fax. 04 73 28 18 53
E.mail. c.i.economie@orange.fr

Evaluer, améliorer et certifier la sécurité et les performances de nos clients.

BUREAU VERITAS propose la gamme de prestations la plus large de son secteur, pour couvrir l'ensemble des enjeux QHSE-SA des actifs industriels et immobiliers ainsi que des systèmes de production de ses clients :

- Vérifications réglementaires
- Contrôle construction
- Analyses en laboratoires
- Gestion de patrimoine
- Maîtrise des risques HSE
- Formation
- Certification
- Mesures et analyses (eau, air,...)

BUREAU VERITAS :
5, rue du Bois Joli - CS 90002
63801 COURNON D'AUVERGNE Cedex
T : 04 73 14 37 50
F : 04 73 14 37 59
www.bureauveritas.fr



BUREAU VERITAS

Dans l'intérêt des entreprises et des Hommes

BETALM

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE
Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47
E-mail : betalm@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

EUCLID Ingénierie

Bureau d'études techniques bâtiment - Tous corps d'état

- * Structure
- * Génie climatique
- * Electricité
- * Economie de la construction
- * Voiries Réseaux Divers
- * Cuisines collectives et buanderies
- * H.Q.E. - S.P.S. - C.S.S.I. - O.P.C.

10, rue Becquerel - BP 123 - 63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77
contact@euclid-fr.com - www.euclid-fr.com

V.R.D. Ingénierie

18 Rue des Prés de Moura
63460 JOZERAND

- Bureau d'études Voiries,
- Assainissement, réseaux divers.
- Etudes Parkings, accès riverains, cours, aménagements divers.

Tél : 04.73.33.06.97 ; FAX : 04.73.33.04.78
Email : vrd.ingenierie@orange.fr

ASSECHEMENT DES MURS

Sans travaux

Procédé mur-tronic

A.C.F.

Asèchement du Centre France

NOËL SACCHETTO
23, rue des Vergers
63800 Cournon d'Auvergne
Tél. 04 73 90 59 59 - fax 04 73 27 37 97
www.acf-63.com - acf@mur-tronic.com

Garanties 30 ans

QUALICONSULT QUALIBAT

REMONTÉES CAPILLAIRES - SALPÊTRE

Pour vos
Totems - Banderoles - Décors de véhicules
Enseignes - panneaux
Stands - PLV - Signalétique - ...

Signalez-vous!

Avec **GDAO**

Tél. 04 73 62 62 69 - Fax 04 73 62 65 11 - www.gdao.fr - gdao@gdao.fr
Les Pérouses - 6540 Romagnat

betmi

s.a.s.

Bureau d'Etudes Techniques

Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière
Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42
E-mail : bet.betmi@wanadoo.fr

Entretien avec Laurent Wauquiez,



Maire du Puy-en-Velay et vice-président de la communauté d'agglomération, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi

Comme dans les autres régions de France, les architectes d'Auvergne s'interrogent beaucoup sur la montée en puissance des partenariats public-privé. Cette procédure, si elle facilite le montage financier des opérations, présente néanmoins à leurs yeux plusieurs inconvénients :

- Une fois conclu le PPP, le partenaire public a ac-

cepté de régler un loyer déterminé sur une période donnée, mais il n'a pas de moyens pour maîtriser l'évolution à venir du "produit architectural" ;

- Le PPP instaure un fractionnement des missions habituelles de l'architecte, de telle sorte que son rôle de coordination et d'animation générale des projets, ce qui constitue à proprement parler la fonction de maîtrise d'œuvre, semble gravement menacé ;

- Le PPP réduit également "l'éventail" des structures pouvant répondre aux appels d'offres à un certain nombre de grands groupes financiers, eux-mêmes faisant appel à quelques grands noms de l'architecture. Certes très compétents et spécialisés, ces derniers seront cependant très peu nombreux.

D'où nos questions :

Quel intérêt voyez-vous à la procédure de PPP ?

L. W. – Nous n'avons jusqu'ici pas recouru au PPP, ni pour la Ville du Puy-en-Velay, ni pour la Communauté d'agglomération. Cela peut présenter un intérêt pour la gestion globale d'un équipement en profitant de la réactivité de partenaires privés, et en leur faisant supporter la charge de l'investissement initial.

Comment éviter que les intérêts financiers qui s'y manifesteront ne prennent le pas sur l'intérêt public, et notamment sur la qualité architecturale de ces ouvrages publics ?

L. W. – Il suffit sans doute de prévoir des modalités de groupements équilibrées dans les cahiers des charges initiaux, en répartissant les responsabilités. C'est le cadrage de l'opération dans les cahiers des charges qui conditionne la bonne fin de l'opération. La réflexion architecturale si importante pour l'avenir d'une ville doit être au cœur des préoccupations des élus. Personnellement, je veille à ce que chaque nouvelle construction soit de qualité avec des matériaux adaptés, bien intégrée dans notre environnement paysager et réponde à des critères de développement durable pour réaliser un maximum d'économies d'énergie.

Quant à la profession d'architecte, vous semble-t-il possible, et comment, de garantir dans le contexte des PPP :

- la spécificité de ses prestations intellectuelles et l'importance de ses missions, qui vont de pair avec leur juste rémunération ?

- l'accès à ces marchés pour les agences de taille plus modeste, mais qui sont celles qui permettent aux nouveaux créateurs d'émerger et de proposer l'architecture de l'avenir ?

L. W. – Oui, cela passe par des procédures adaptées à chaque projet. On ne gère pas la construction d'un simple local comme celle d'un complexe aquatique, ou d'un stade de 40 000 places !

La directive européenne "Services" voulait autoriser l'ouverture de la majorité du capital des agences d'architecture à des personnes physiques ou morales non-architectes ; pour l'instant, ce n'est toujours pas le cas. Quelle est votre position sur ce point ?

L. W. – Le métier d'architecte doit rester en partie un métier artisanal et d'artiste, mais cela doit pouvoir être concilié avec les exigences financières d'aujourd'hui. Pour la construction de gros projets, avec la prise en compte des problèmes de responsabilités, la constitution de cabinets importants et pesant lourd financièrement est sans doute nécessaire.

L'Ordre des architectes au Salon des maires et des élus

Pour la deuxième fois, l'Ordre des architectes était présent au Salon des maires et des élus d'Auvergne, où il disposait d'un stand tout au long du week-end des 15 et 16 janvier derniers, à la Grande Halle d'Auvergne. « *L'objectif principal était d'abord de mieux faire connaître la profession, explique Geneviève Panthéon, conseillère, notamment à travers la diversité de ses métiers : la programmation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, l'urbanisme... On perçoit bien que les élus, en particulier au niveau des communes, souhaitent obtenir des informations sur les divers types de procédures, les études d'urbanisme...* ».

Les documents proposés sur le stand ont d'ailleurs trouvé preneurs – y compris les documents électroniques proposés par le site Internet de l'Ordre –, et les deux conférences-débats animées par les conseillers sur le thème "l'accessibilité" et "l'urbanisme, un outil" ont été très suivies. Le Salon s'affirme donc comme un point de rencontre des plus fructueux entre élus et architectes.



ORDRE DES
ARCHITECTES
AUVERGNE



“ ENSEMBLIER COORDINATEUR
D'Auvergne ARCHITECTURES ”

DE BUSSAC COMMUNICATION

DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION

IMPRIMÉS

WWW.GDEBUSSAC.FR
0473 423 100

INTERNET

WWW.DEBUSSAC.NET
0473 40 65 65

P U Y - D E - D Ô M E

Louis Geneste décoré des Palmes académiques

Lest entrepreneur, et nul ne conteste que Louis Geneste en est un des plus entreprenants, notamment au sein de la Fédération française du bâtiment, du niveau local au national. C'est pourquoi, spontanément, on lui dresserait plutôt un éloge de "grand travailleur", ou de "professionnel méritant", lui

accordant d'office la médaille du Travail ou le grade de chevalier dans l'Ordre du Mérite. Mais ce sont ses vertus de pédagogue qui ont été mises à l'honneur, le 27 janvier dernier, avec la remise des Palmes académiques par Jean Lacampagne, ancien délégué du rectorat de Clermont-Ferrand aux



enseignements techniques. Outre que ses entreprises de restauration des monuments historiques promeuvent naturellement dans le grand public les notions d'histoire et de patrimoine, Louis Geneste lui-même a toujours été très actif dans le domaine de la formation, et d'abord au Centre de formation

des apprentis du BTP de Clermont ; il a aussi largement contribué au succès des *Coullisses du bâtiment*, guidant personnellement les visiteurs de tous âges à travers les secrets de la basilique Notre-Dame du Port, entre autres chantiers estampillés "Geneste" ; et enfin, il est à l'origine de la *Journée de la Pierre* de Marsat, une manifestation dédiée depuis dix ans au travail de la taille de pierre. C'est avec grand plaisir qu'Auvergne Architectures lui adresse ses félicitations pour cette décoration.

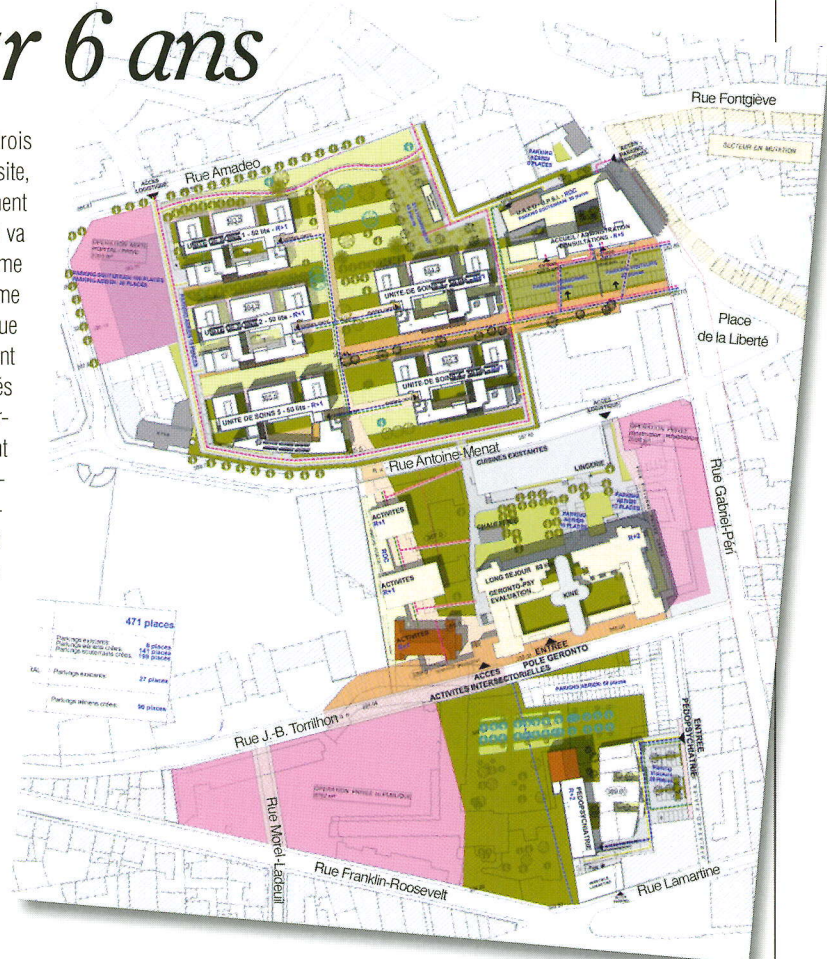
C L E R M O N T - F E R R A N D

L'hôpital Sainte-Marie en chantier pour 6 ans

Envisagée de très longue date (voir Auvergne Architectures n° 36), la restructuration de l'hôpital Sainte-Marie représente un enjeu urbain important : l'établissement occupe huit hectares de l'hypercentre clermontois, communiquant notamment par des passages sous deux rues ; au terme du projet, longuement travaillé en lien avec la Ville de Clermont-Ferrand, quatre voies doivent d'ailleurs être rectifiées ou élargies, et l'une d'elles rallongée (rue Morel-Ladeuil). Le volume global des espaces verts et boisés sera constant, chaque unité de soins disposant d'un jardin clos, et le taux global de démolition du bâti existant sera de l'ordre de 90 %.

Jusqu'en 2012, une première phase verra la construction de trois pôles : l'un dédié à la pédopsychiatrie en partie Sud-Est du site, délimitée par les rues Lamartine et Sainte-Genève (marché en corps d'état séparés) ; le deuxième comprend six unités de soins (150 lits

au total) réparties dans trois constructions sur l'îlot Nord du site, jusque-là presque entièrement constitué d'espaces verts et qui va beaucoup se densifier ; troisième pôle en bordure Est de ce même îlot, à l'angle place de la Liberté-rue Gabriel-Péri : un nouveau bâtiment d'accueil, incluant deux unités d'entrée et de crise, doté d'un parvis et flanqué d'un autre bâtiment neuf en R+5 (consultations et administration). Toutes les opérations sur cet îlot Nord sont passées en marché d'entreprise générale. Pour les phases ultérieures, qui devraient se dérouler jusqu'en 2016 et inclure notamment d'autres unités de soins et des locaux logistiques, un appel a été lancé à des partenaires privés ; à terme, l'hôpital pourrait céder une partie du foncier.

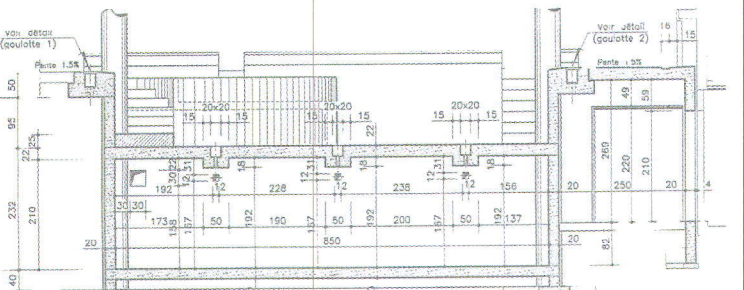


Architectes :
Sextant architecture (Clermont-Ferrand, 63), mandataire ; architecte associé pour le pôle pédopsychiatrie : Bruno Laudat

Maître d'ouvrage :
Centre hospitalier Sainte-Marie

Coût prévisionnel global des travaux :
28 millions d'euros HT.

Vue depuis la Place de la Liberté

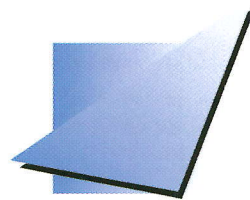
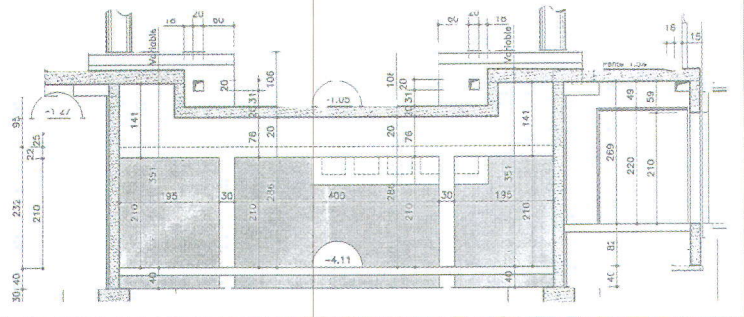


CENTRE ETUDE SARL
COUPE SUIVANT L.L.

VASSON Michel
Ingénieur Conseil

10, rue Bardoux
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 61 80
Télécopie : 04 73 14 61 70
E.mail : be.vasson@wanadoo.fr



IGETEC
Membre de la CICF
Qualifié OPCI

Bureau d'Etudes Techniques

- Génie climatique
- Génie électrique
- Energies renouvelables
- Structures
- Economie de la Construction
- Développement durable
- Coordination : S.S.I. - O.P.C. - S.P.S.

Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : accueil@igetec.fr

P H O T O G R A P H I E S



D ' A R C H I T E C T U R E S

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE
CHRISTOPHE CAMUS

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41 / Mail : camus.c@wanadoo.fr



**Société d'Economie
et d'Expertise de la Construction**

60, Rue Bonnabaud 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04.73.34.29.29 - Fax : 04.73.34.96.66
Email : secc.clermont@gmail.com



CS2N
économie
DE LA CONSTRUCTION

**BUREAU D'ETUDES
STÉPHANE NIGGLI**
38 RUE NIEL
63100 CLERMONT-FD

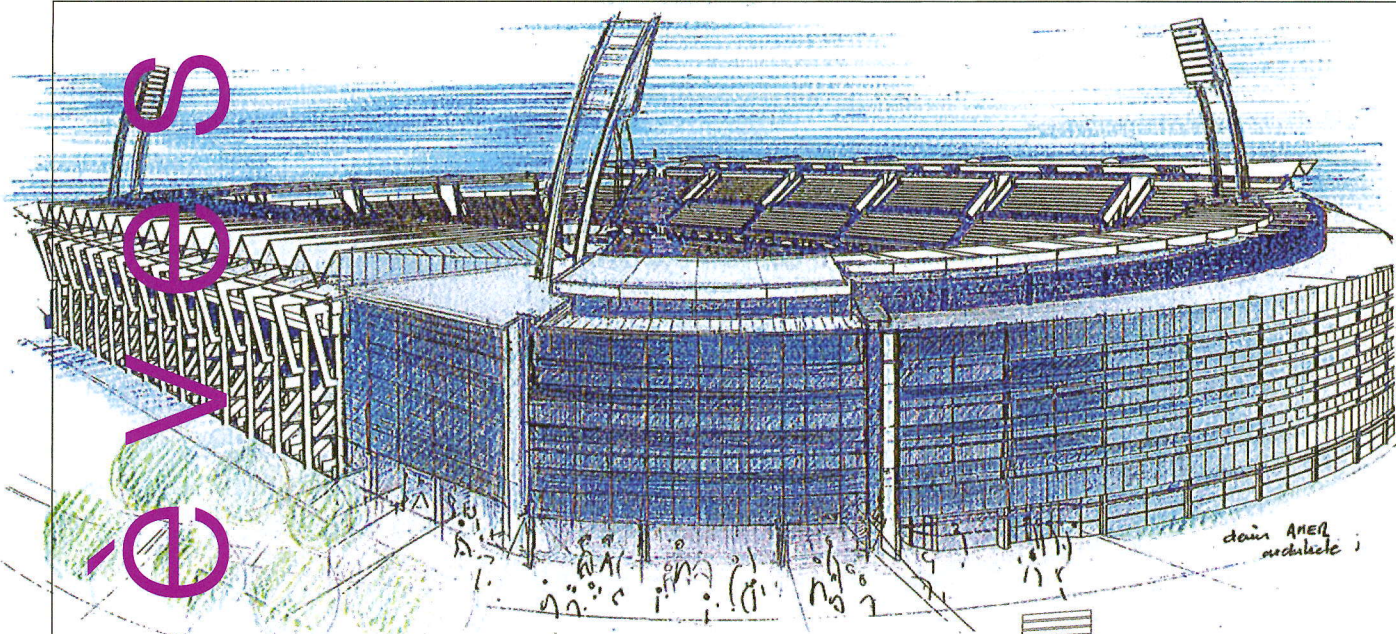
TÉL. 04 73 91 93 93
FAX : 04 73 91 93 94
sarcs2n@orange.fr
www.cs2n.fr



**BUREAU D'ETUDES
THERMIQUE ET GRANDE CUISINE**

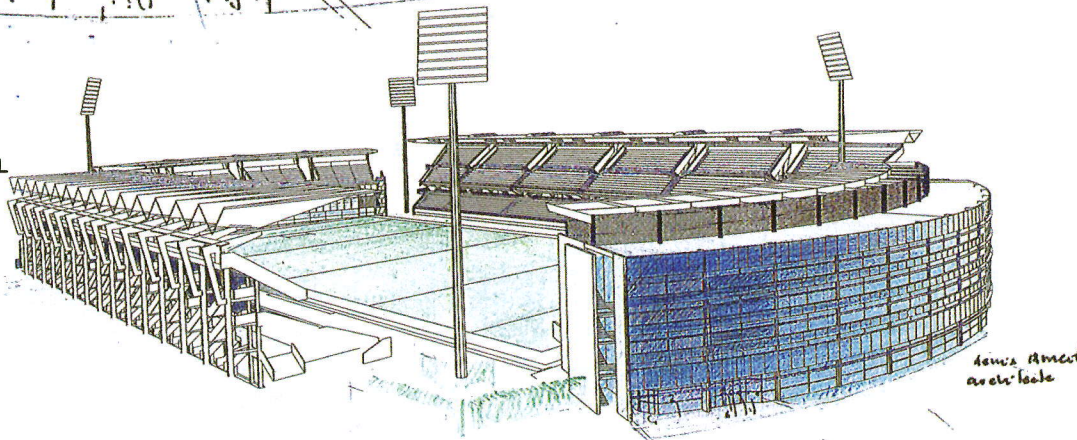


■ ALGOTHERM INGENIERIE ■
53, rue des Sauzes ■ 63170 Aubière ■ Tél : 04 73 98 51 27 ■ Fax : 04 73 98 51 12
■ e-mail : algotherm@algotherm-ing.fr



PROJET
Vue de l'angle
sud-ouest

ÉTAT ACTUEL



C L E R M O N T - F E R R A N D (6 3)
S T A D E M A R C E L - M I C H E L I N

Il ne manquait plus que les angles

Pour jouer dans une enceinte fermée, il restait à traiter les angles du stade, permettant ainsi d'accueillir un peu plus de 17 000 spectateurs. Début des travaux en avril.

Les dirigeants du club ont hésité avant de se lancer dans cette nouvelle et dernière tranche de travaux, car il fallait non seulement aménager les quatre angles du stade mais aussi remplacer les luminaires, qui vont jouer, dans le projet, un rôle de signal. Mais ils pouvaient alors compter sur environ 2 500 places supplémentaires, de nouvelles loges, des salles de réunion et de réception, ouvertes en dehors des matchs. C'était, pour eux, l'unique façon d'obtenir une enceinte fermée, un "chaudron" comme l'appellent les passionnés, allusion notamment au stade de Cardiff, en Angleterre. L'attente a donc permis de s'adapter progressivement aux nouvelles règles du rugby professionnel et de créer un véritable lieu de vie en centre ville. « Cette activité permanente se traduit par une architecture plus urbaine sur l'avenue de la République, qui relie Clermont à Montferrand », confirme l'architecte. Dans le cadre de ce nouveau projet, il a proposé « une architecture sobre, lisible et fonctionnelle, qui exprime le dynamisme, la pérennité et le rayonnement du club, tout en améliorant l'ambiance », pour

établir une cohérence avec les autres éléments composant le stade. La vocation de chacun d'entre eux est ainsi affirmée par le projet d'extension.

« On ne construit plus seulement un stade mais un complexe sportif »

Aujourd'hui, le stade est devenu un endroit vivant toute l'année et pas seulement les jours de match⁽¹⁾. Mais l'on revient de loin. Sa capacité avait certes été augmentée à la fin des années soixante, puis en 1973, à la faveur de rénovations, et en 1998, avec l'installation de la tribune Est. Mais, à cette époque, les dirigeants s'interrogeaient encore sur son avenir. Fallait-il le maintenir en centre-ville ? Finalement, un schéma d'aménagement fut retenu pour une capacité de 20 000 places environ, avec seulement quelques loges, les travaux étant prévus en plusieurs tranches. D'abord la tribune Auvergne, en 2000, puis la tribune Volvic, la plus ancienne, l'année d'après, le parvis, avec un parking, en 2003... Mais entre temps, le rugby avait choisi le système professionnel, avec un

changement évident de mentalité et de moyens. Pendant cette période, le nombre d'abonnés grimpe de 4 000 à 9 000. Et l'on ne parle plus seulement de reprendre les gradins et de remettre aux normes la sécurité des installations, mais également de salons de réception pour les partenaires, de salles d'exposition, d'un espace supplémentaire pour recevoir des commerces, côté avenue de la République. « On ne construit plus un stade mais un complexe sportif », souligne Denis Ameil, le maître d'œuvre de toutes ces transformations.

(1) Se reporter au numéro 41 d'Auvergne Architectures, p. 18, novembre 2006.

Architecte :
Denis Ameil (Chamalières, 63)
Maître d'ouvrage :
S.A.S.P.
ASM Clermont Auvergne
BET :
Ingerop / ITC (Structures)

dossier

collèges et lycées



Collèges et lycées : la renaissance

En cette période de crise économique, les collectivités locales restent un des pourvoyeurs principaux de l'investissement public. Par ailleurs, et à la différence des "grands projets" fréquemment attribués à des agences non moins "grandes"... mais souvent extérieures à l'Auvergne, le domaine de la construction et de la réhabilitation des établissements scolaires reste assez largement ouvert aux architectes de notre région. Voilà deux bonnes raisons pour qu'Auvergne Architectures propose ce "tour d'horizon" des lycées et collèges récemment ou bientôt remis à neuf.



Lycée Sidoine-Apollinaire, à Clermont-Ferrand (63)

CDI et salle polyvalente se trouveront dans le bâtiment neuf derrière la "pont" du lycée sur la rue Henri-Simon

Lifting en profondeur pour "Sidoine"

Implanté au pied de la butte centrale de Clermont-Ferrand, le lycée professionnel Sidoine-Apollinaire, construit dans les années 1970, va faire l'objet jusqu'en 2014 d'une restructuration sur 18 174 m² et d'une extension de 2 828 m², vaste opération à tiroirs.

Avec 1700 élèves, "Sidoine" est une place forte de l'enseignement général et tertiaire, notamment avec ses formations post-bac (prépas et BTS dans les domaines commercial, comptable, sanitaire, social...). Sur le plan urbain, il a la particularité d'enjamber une voie avec un de ses bâtiments (dit B), long de 160 mètres et haut de 5 niveaux : la rue Henri-Simon va d'ailleurs être le centre de gravité de la restructuration à venir, avec la création d'un nouvel accès principal, doté d'un parvis, et la construction d'un bâtiment neuf en R+2, largement vitré. Perpendiculaire au bâti existant, il réunira une salle polyvalente, les locaux des enseignants et le CDI. L'entrée principale est conservée, et deux autres

accès sont créés au nord de la parcelle, essentiellement pour faciliter les livraisons.

Le projet des architectes vise à apporter une cohérence de composition et d'alignement, dans l'épannelage mais aussi dans la fonctionnalité de l'établissement. Sa recomposition générale, qui affectera les trois-quarts des surfaces, regroupera les espaces d'internat et de demi-pension au nord du site, l'externat se réorganisant dans les autres volumes. Cela implique un travail important sur les circulations verticales et horizontales dans une dizaine de bâtiments, mais aussi parfois entre eux. En particulier, une extension en R+3 va relier à l'angle sud-ouest du site deux bâtiments perpendiculaires, dont le B.

La reconstruction du gymnase, qui sera semi-enterré, lui conférera une hauteur sous plafond de 7 mètres, ainsi qu'un accès plus direct depuis l'externat. Un ascenseur et trois appareils élévateurs seront installés, et l'ensemble du lycée sera, à terme, parfaitement accessible aux personnes handicapées.

"Casser" le linéaire

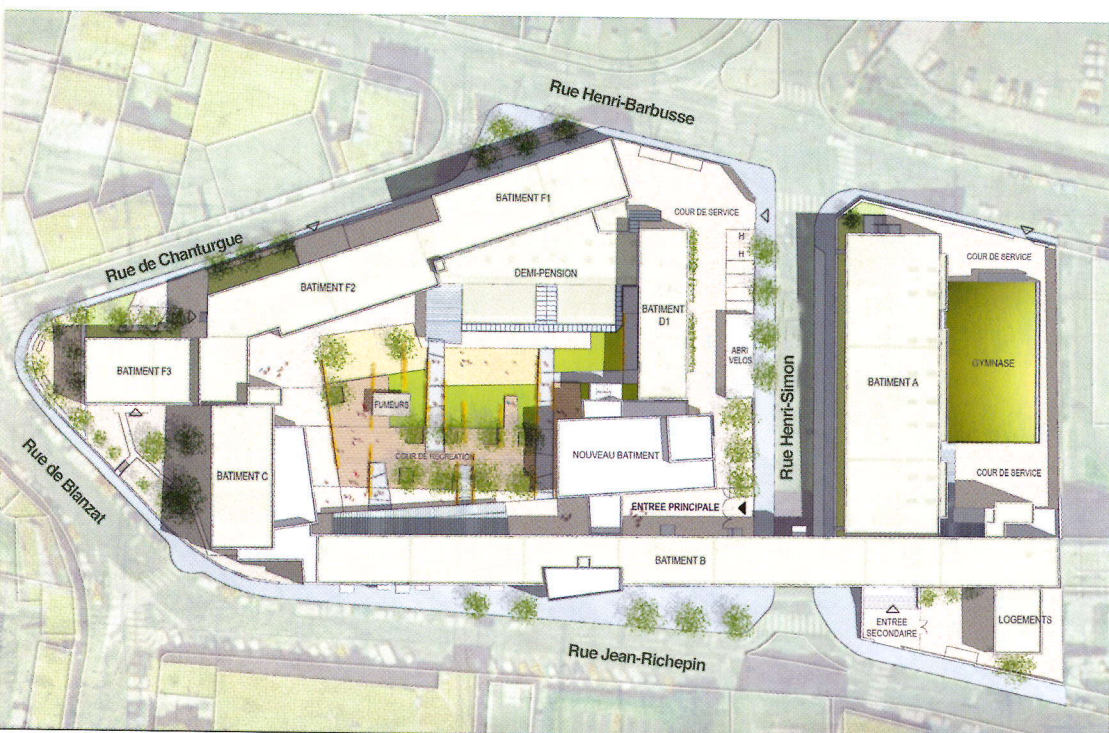
Les façades de plusieurs bâtiments existants, après installation d'une isolation extérieure, seront traitées par des vêtements zinc à joint debout, et des panneaux d'aspect gris minéral. Des variations dans ces matériaux permettront cependant d'apporter un rythme à la composition finale, unifiée par un socle minéral pour l'ensemble des constructions. Sur le bâtiment B, en particulier, qui sera visuellement "tronçonné" dans sa longueur, la façade sud sera composée, sur sa partie ouest, avec des percements limités et aléatoires scandés de châssis verticaux, des bow-windows irréguliers et des vitrages de couleurs. Sur les façades exposées à l'Est, les salles d'enseignement comporteront de nouvelles baies en longueur, équipées de brise-soleil orientables. Plus accessible, largement recomposé dans ses circulations et "réinséré" en formes et en couleurs dans le paysage urbain, le lycée Sidoine-Apollinaire est aussi dans ce projet l'objet d'une démarche environnementale, avec des objectifs en matière de réduction des consommations d'énergie et de confort acoustique.

Architectes :
CRR architectes
(Clermont-Ferrand, 63), avec Isabelle Pouillard, chef de projet

Maître d'ouvrage :
Conseil régional d'Auvergne

BET :
Altais (Structures) ;
AC ingénierie (Fluides) ; Echologos (accousticien)

Coût prévisionnel des travaux :
15 millions d'euros HT



Une nouvelle image

L'opération de requalification du collège Les Prés, à Issoire, comportait trois volets principaux : une restructuration complète des espaces intérieurs du bâtiment principal ; un remodelage des façades pour donner à l'établissement une image personnelle et favoriser son insertion dans l'environnement ; et enfin la construction d'une salle polyvalente utilisable de façon au-



Collège Mortaix à Pont-du-Château (63)

Un code couleurs

Dans cet établissement en pleine rénovation, les architectes ont introduit la couleur partout pour établir des repères visuels. Une démarche qui ne laisse pas indifférente.

rents de déposer leurs enfants en toute sécurité, sur une contre allée. A l'intérieur du collège, ils ont prévu un ascenseur pour répondre aux normes d'accessibilité, mais ils sont allés encore plus loin, prenant en compte non seulement la demande des enfants qui se déplacent difficilement mais aussi celle des enfants déficients visuels. Ils leur ont proposé des couleurs spécifiques pour identifier les salles et les étages. Avec cette recherche, ils espèrent amener les élèves à retenir les différents repères visuels et à leur faire comprendre que "les couleurs ne sont pas monochromes." A l'extérieur, le choix des matériaux, dicté avant tout par leur pérennité - un mélange de bois et de résine pour les endroits accessibles aux élèves et un système de bardage métallique d'allure cuivrée, au-dessus -, permet aussi de jouer avec la lumière du jour et suivant l'angle de vue.

Des délais serrés

Dans leur projet, bien entendu, les architectes ont pris en compte d'autres facteurs, notamment le confort acoustique dans chaque classe mais aussi entre les salles, en utilisant entre

autres des parements en bois, et l'isolation des bâtiments par l'extérieur, d'autant plus que les rythmes scolaires ne sont pas favorables aux économies d'énergie. L'extension du collège, près de 60 % de la surface actuelle, dévolue principalement à l'enseignement des sciences et de la technologie, prévoit les passages de fluides, de câbles et de réseaux divers, susceptibles d'évoluer dans l'avenir en fonction des besoins. Il va sans dire que les rythmes d'un chantier de cette nature sont toujours extrêmement serrés, 16 mois pour le collège de Pont-du-Château, à planifier le plus possible pendant les vacances scolaires, pour éviter de perturber les cours.

L'architecte doit aussi tenir compte des discussions, qui s'engagent à chaque fois avec les utilisateurs, à savoir la commission réunissant le chef d'établissement, les enseignants et les parents d'élèves, et qui peuvent être utiles à l'amélioration du programme. Il peut alors proposer des variantes, soumises à l'approbation du maître d'ouvrage, à condition bien sûr qu'elles respectent le calendrier initial et l'enveloppe financière impartie au projet.

Architectes :

CHM (Nicolas Carles, Philippe Hébras et Claude Maitrias) (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

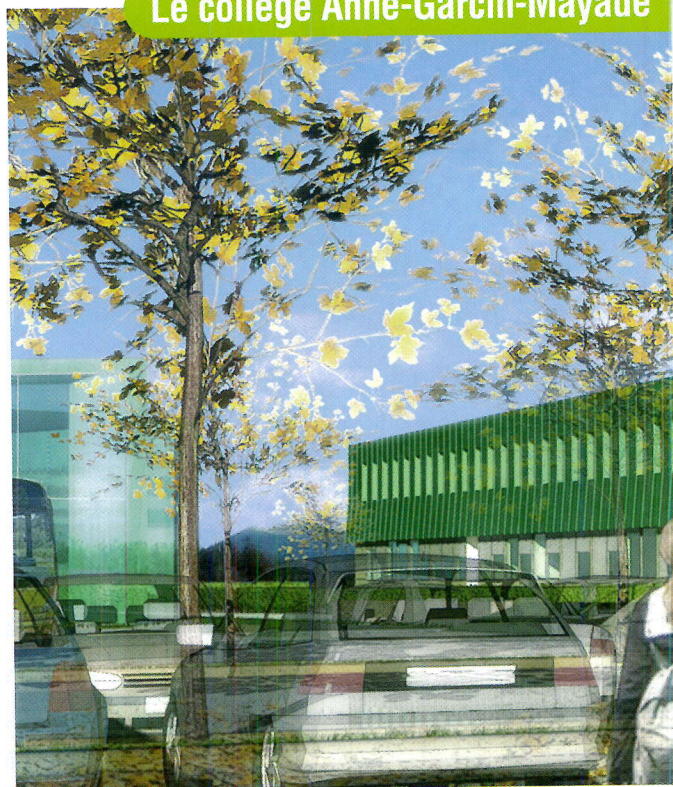
Conseil général du Puy-de-Dôme

BET :

Betmi (structures) ; Algotharm (Fluides) ; Echologos Auvergne (Acousticien)

Les architectes ont proposé des couleurs spécifiques pour identifier les salles et les étages.

Le collège Anne-Garcin-Mayade

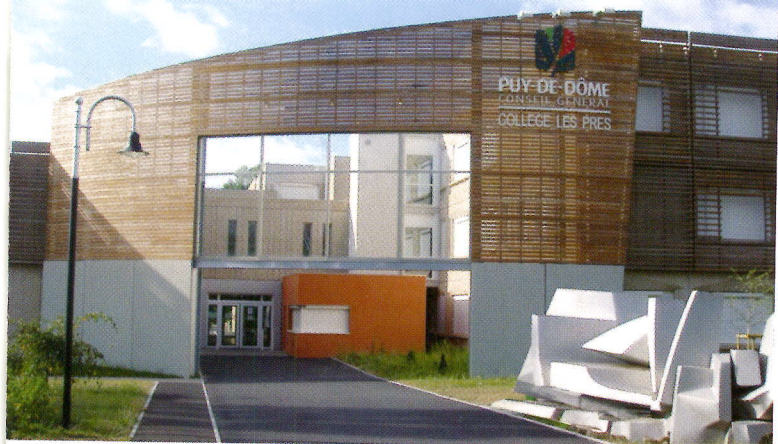


Démarche HQE exemplaire

Tout a été prévu pour que ce nouvel établissement, qui ouvre ses portes à la prochaine rentrée, respecte la qualité de l'environnement. Jusqu'à l'abandon des énergies fossiles au profit de la géothermie.

En regardant les plans étalés sur son bureau, Jean-François Panthéon explique avec satisfaction les principes qui ont guidé son choix architectural. La longue nef-galerie, desservant les différentes salles, débouche sur une grande verrière, offrant une





Un porche marque maintenant l'entrée de l'établissement.

tonome, pendant les heures de fermeture du collège.

La priorité dans la restructuration intérieure était la création de grandes circulations centrales et d'espaces conviviaux, en créant

des ouvertures zénithales et en jouant de couleurs chaleureuses, afin d'améliorer la fonctionnalité des quelque 5 900 m² en R+1 ou

+2. La création d'une nouvelle entrée en forme de porche – avec soubassement béton, structure métal et bardage bois – a largement modifié l'image des bâtiments de béton préfabriqué assez anonymes, datant de 1974, en créant de surcroît un parvis et une cour intérieure.

Plusieurs autres façades sont traitées avec le même bardage fait d'une résille de pin réifié : le bois, ainsi que les lignes courbes introduites dans la composition du porche d'entrée, créent des liens sensibles avec le quartier environnant. Celui-ci est en pleine mutation avec l'extension récente du stade nautique voisin (voir

Auvergne Architectures n° 48), mais aussi avec l'architecture traditionnelle du centre d'Issoire. Enfin, la salle polyvalente est installée au sud-est du site : ce volume très simple, un parallélépipède sous un toit à une pente, est lui aussi traité avec le même bardage et la signalétique départementale qui marque là comme une seconde entrée du collège, plus "culturelle" que scolaire. Les arbres existants ont été presque tous conservés et complétés ; organisée en quatre phases, l'opération s'est déroulée en site occupé sur une année, pour s'achever à l'été 2008.

Architectes :
Le Compas dans l'œil (Clermont-Ferrand, 63)
Maître d'ouvrage :
Conseil général du Puy-de-Dôme
BET :
BETMI (structures) ;
Algotherm (fluides) ;
Echologos (acousticien).
Coût travaux :
6,79 millions d'euros HT

à Pontgibaud (63)



vue saisissante sur le puy de Dôme, à la manière d'une lunette astronomique dirigée en permanence sur le volcan emblématique du département.

Construit sur le plateau, en lisière de la commune, le collège, orienté est-ouest, embrasse ainsi la chaîne des Dômes et respecte le paysage exceptionnel qui l'entoure. Par rapport au relief et au climat, le projet emprunte aux jardins classés du château Dauphin, situé à proximité, la méthode d'embossage lui permettant de s'abriter du vent et du froid, tout en profitant du soleil et de la chaleur. Le célèbre jardinier Le Nôtre s'était même intéressé à ce potager expérimental, lové dans les plis du terrain. S'en inspirant, l'architecte a dessiné les bâtiments dans le même esprit, utilisant au maximum la géographie tourmentée du lieu, en particulier pour les deux cours de récréation, reliées par deux emmarchements et un plan incliné,

entre deux parois en béton inscrites dans le relief, qui fonctionnent sur ce principe.

Une vue panoramique

L'établissement s'intègre dans le paysage par une composition précise. A l'articulation exacte entre le collège, le gymnase et les parkings, le parvis devient un espace de transition pour les élèves et les professeurs vers l'entrée du collège. Il est entouré de murs, composés de gabions en pierre de Volvic, qui l'abritent là encore des vents et accumulent la chaleur. Sous l'auvent du débord de toiture, le porche devient le dernier élément de transition avant le hall d'accueil.

De là, on accède à la galerie centrale, avec, de part et d'autre, au rez-de-chaussée, les salles destinées aux professeurs, au centre de documentation et d'information et à l'administration, et celles réservées à la vie scolaire, à l'infirmerie et aux locaux sportifs. Au

premier étage, les salles pour l'enseignement général sont situées au nord de la galerie, et celles pour les sciences et la technologie, au sud, reliées entre elles par une passerelle et une mezzanine, qui permettent de voir le paysage. Quant à la salle d'arts plastiques, elle bénéficie elle-aussi d'une vue panoramique sur les cheires de Pontgibaud.

"Ce projet est environnemental, donc contextuel, insiste l'architecte. Il s'inspire à la fois de l'histoire du lieu, avec les emprunts au château Dauphin, du lieu lui-même, dans sa manière de dialoguer avec le paysage, et de l'actualité, en rupture avec un mode de conception hérité du XIX^e siècle. S'agissant d'un bâtiment public, il doit être exemplaire et didactique en matière notamment d'énergie renouvelable."

En suivant cette démarche, Jean-François Panthéon a choisi la géothermie, avec un réseau de canali-

La longue nef-galerie dessert les différentes salles et débouche sur une grande verrière, offrant une vue saisissante sur le puy de Dôme.

sations qui descend à 120 mètres sous terre, renforcée par un système de pompes à chaleur, suffisant pour chauffer les quelque 3 000 mètres carrés du bâtiment. Il a retenu également des matériaux simples : le zinc cuivré pour le bardage, les tuiles pour la couverture, le béton blanc pour les parements, un peu de bois et de verre.

Architecte :
Atelier d'architecture Panthéon (Chamalières, 63)
Maître d'ouvrage :
Conseil général du Puy-de-Dôme
BET :
BPR (tous corps d'état) ;
Socotec (HQE)
Bureau de contrôle :
Veritas

CONCOURS DE VIDEASTES POUR LE 1%

"Il fallait une œuvre artistique particulière dans le cadre du 1%, en faisant appel à des vidéastes", estime l'architecte. En prenant comme thème Anne Garcin-Mayade, née à Pontgibaud, professeure d'arts plastiques, déportée à Ravensbrück, qui donne son nom à l'établissement, il a souhaité mettre en avant une femme résistante. Le choix s'est porté sur Anne-Sophie Aymard qui a proposé une œuvre très symbolique.



Lycée agricole d'Yssingeaux et Centre d'enseignement du cheval d'Yssingeaux (43)

Priorité au bois

Après le centre d'enseignement du cheval, terminé en avril 2009, à Yssingeaux, les architectes s'attaquent à un chantier encore plus important, à cinq cents mètres de là, le lycée agricole, qui s'étale sur plus de 20 000 mètres carrés. Et chaque fois, le bois domine largement.

Suivant la déclivité du terrain, du nord au sud, les volumes du nouveau Centre d'enseignement du cheval s'étaient sur deux niveaux. Le premier regroupe les locaux administratifs et d'enseignement, l'ensemble des box, les lieux d'application et d'entretien ainsi que les logements de fonction, en liaison directe avec le grand manège. Cet ensemble, réuni sous un seul toit, permet, grâce à ses galeries couvertes, de desservir tous les équipements. Le second, accroché au pied du talus, huit mètres plus bas, rassemble, dans un seul bâtiment, l'aire d'évolution des poneys, leurs écuries et des locaux de maintenance. Le tout étant relié par une tonnelle

en bois franchissant le talus. Quel que soit l'endroit où ils se trouvent, les 160 étudiants de la filière équestre peuvent regarder ce paysage de montagne, donnant à ce projet, qui applique une grande partie des principes HQE, une vraie qualité environnementale. Dans le cadre du plan Bois

Construction Environnement et du Grenelle de l'environnement, le centre équestre de Piny, dépasse d'ailleurs tous les objectifs demandés dans l'utilisation du bois pour les bardages extérieurs en pin Douglas massif provenant de la région Auvergne, qui recouvre la totalité des bâtiments.



Centre d'enseignement du cheval

Le centre équestre dépasse tous les objectifs demandés dans l'utilisation du bois.



Le nouveau parvis, créé sous un porche à ossature bois, associe à l'établissement une nouvelle image. Cet auvent, porté par des "poteaux arbres", en entrée de la ville d'Yssingeaux, ponctue la composition



Lycée agricole

Dans ce climat de montagne, où la neige s'installe plus de trois mois par an, les galeries couvertes à ossature bois assurent la liaison des bâtiments entre-eux.

La même démarche a été retenue pour le nouveau lycée agricole, regroupant l'enseignement des métiers agricoles et de l'élevage. En utilisant aussi très largement le pin Douglas d'Auvergne, ce projet plus important, d'une surface de 20 000 mètres carrés, participe lui aussi au développement de la filière bois dans la région. Tous les nouveaux locaux, neufs

ou restaurés, sont habillés de bois. Autre exemple, le nouveau parvis, créé sous un porche à ossature bois, assure à l'établissement une nouvelle image. Cet auvent, porté par des "poteaux-arbres", en entrée de la ville d'Yssingeaux, ponctue la composition. Un volume rouge vif complète le signal de la nouvelle entrée et apporte une lisibilité institutionnelle plus forte qu'auparavant. Au-dessus d'un soubassement en béton, habillé de pierres, les trois étages de l'internat, construits sur le nouveau front de rue, sont également à ossature bois

Une hiérarchie des espaces

Malgré les surfaces importantes à construire sur les deux hectares de terrain, le parti architectural a été guidé par le souhait d'organiser plusieurs cœurs d'îlots plantés, et

une implantation des bâtiments au maximum en périphérie, pour apporter le calme et la sérénité aux élèves et aux enseignants. Il en découle une progression et une hiérarchie des espaces, tant intérieurs qu'extérieurs, tout en formant ainsi la nouvelle unité de l'établissement. Les bâtiments de l'internat, habillés de zinc pré-patiné, rappelant l'ardoise ou la lauze de la région, délimitent la frontière entre le public et les jardins intérieurs du lycée que l'on aperçoit par les transparences du porche d'entrée. Perpendiculairement à cet ensemble se "raccrochent" les anciens bâtiments habillés eux-aussi de bois ou d'une peau à base de résine et de bois.

Dans ce climat de montagne, où la neige s'installe plus de trois mois par an, des galeries couvertes à ossature bois assurent la liaison des bâtiments entre eux. Au cœur de l'établissement, un grand es-

pace paysager, sur lequel s'ouvre le restaurant, l'accueil, la vie scolaire et les salles d'enseignement est accessible par la coulée verte provenant du porche, composée de plusieurs jardins à thèmes, qui offrent aux élèves des sections horticoles des travaux pédagogiques. Une passerelle franchit la douve plantée et fleurie, pour accéder notamment au centre de ressources et à l'administration de l'établissement.

L'externat, revêtu de pin Douglas, constitue la deuxième façade intérieure et permet une nouvelle unité avec les bâtiments neufs. Depuis le jardin à thèmes, une large percée est prévue à travers le bâtiment sud du lycée, laissant une transparence sur un grand tapis vert, qui peut servir ensuite d'aménagement paysager ou sportif à l'établissement. Ouvert sur les monts du Velay, les massifs du Meygal et du Mézenc, cet espace est délimité à l'ouest par l'internat, au sud par un espace de stationnement entouré d'arbres et à l'est par les nouvelles constructions abritant les ateliers de machinisme agricole.

Architectes :

BEHC Architectes Rhône-Alpes
Pierre Chomette, mandataire / Sarl d'Architecture Chomette-Lupi et Associés (Saint-Etienne, 42) / Guy Miramand (Brives-Charensac, 43)
Chef de projet pour le lycée agricole : Pierre Chomette / Jean-Pierre Genaud

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne

BET :

Sylva Conseil (Structures bois) ; Secoba / Altalis (Structures) ; Betalm (Fluides)

Bureau de contrôle :

Veritas

Coûts travaux :

3,3 millions d'euros HT, pour le centre d'enseignement du cheval, et 22,13 millions d'euros HT, pour le lycée agricole

Suivant la déclivité du terrain, les volumes du centre d'enseignement du cheval s'étalent sur deux niveaux. Quel que soit l'endroit où ils se trouvent, les 160 étudiants de la filière équestre peuvent regarder les montagnes alentours.





Collège Baudelaire à Clermont-Ferrand (63)

Une réhabilitation au cœur du renouvellement urbain

Lumière dedans, couleurs dehors

Dans le quartier Saint-Jacques, le collège Baudelaire était un ensemble d'un peu plus de 6000 m² très austère et passablement dégradé, comprenant principalement deux corps de bâtiments contigus (RDC et R+1) en béton préfabriqué des années 1970. Les architectes ont imaginé d'en réorganiser les espaces intérieurs, entièrement refaits à neuf, à partir d'une des seules originalités des lieux : deux patios. Mis en valeur par des sols en platelage de bois, ils permettent également, grâce à de hautes baies vitrées, de bien éclairer naturellement les circulations intérieures, désormais regroupées autour d'eux.

Le CDI, le restaurant et une salle polyvalente sont également implantés à côté de ces patios, entre lesquels un hall traversant a été créé : le principe est toujours de dégager les espaces et d'ouvrir les champs de vision, ce qui a

également justifié le déplacement d'un escalier intérieur dans un patio. Les bureaux et salles de cours sont redistribués sur le pourtour du bâtiment, dont les façades ont été isolées par l'extérieur et habillées de panneaux composites ; par ailleurs, toutes les menuiseries extérieures ont été remplacées.

L'image globale du collège en est sensiblement modifiée, avec un rythme qui anime les façades sur le thème du "code-barre" en noir et blanc. De plus, l'entrée du collège a été fortement retravaillée et dédoublée, selon le programme, entre les flux d'élèves et de visiteurs ; l'élargissement du trottoir marque et sécurise cette zone d'entrée, dotée d'une "seconde façade" de panneaux et d'auvents qui identifie l'établissement bien plus nettement que par le passé. Un bâtiment en bande a été construit en bordure du site, pour abriter des logements de fonction,

avec production d'eau chaude sanitaire solaire. Les façades d'une partie des constructions en rez-de-chaussée (demi-pension, locaux du personnel) ont été traitées avec des panneaux de tôle colorés, qui apportent une vraie touche de vie dans l'environnement d'un quartier fortement touché par les projets de renouvellement urbain. L'opération en site occupé a duré 12 mois, jusqu'en août 2009.

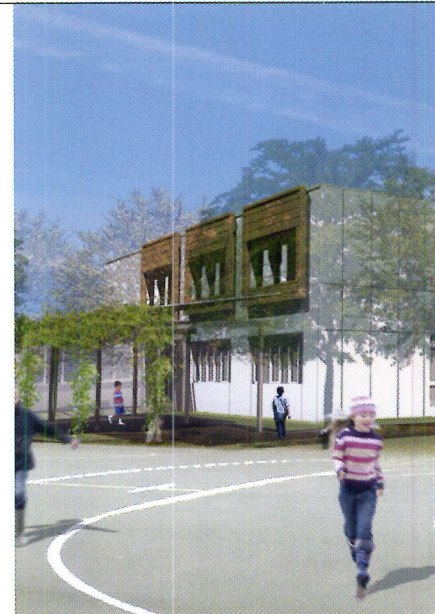
Architectes :

Le Compas dans l'œil (Clermont-Ferrand, 63) mandataire, Anne Montrieu et Vincent Brugerolles architectes associés (Chamalières, 63).

Maître d'ouvrage : Conseil général du Puy-de-Dôme

BET : BETMI (structures), Algothem (fluides), Echologos (acousticien).

Coût : 8,5 millions d'euros HT



Les enseignants s'impliquent fortement dans la rénovation

A côté des anciennes classes traditionnelles, entièrement restaurées, le projet prévoit une extension dans laquelle sont regroupées différentes salles de cours : sciences, technologie, multimédia, musique.

En résumé, tout ce qui demande des précautions acoustiques ou des contraintes techniques.

Ouverture à la prochaine rentrée.

Dans ce programme d'un peu plus de 4 000 m², dont 1 400 pour le nouveau bâtiment, le respect de l'environnement a représenté un véritable leitmotiv pour les architectes, mais aussi pour la municipalité et les enseignants, qui ont suivi attentivement le chantier. Il faut dire que le collège bénéficie d'un cadre champêtre exceptionnel, entre le bourg et la campagne, et surtout d'un petit





Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général du Puy-de-Dôme

Pour les architectes comme pour bien d'autres professionnels, la construction et la réhabilitation des collèges sont un secteur d'activité important.

Quelles sont les perspectives dans le Puy-de-Dôme pour les années à venir ?

Nous venons de voter au budget 2010, lors de notre session de mars, un gros programme de réhabilitation, rénovation et agrandissement de ce patrimoine à partir de 2011.

Il représente globalement 14,68 millions d'euros en autorisations de programme, dont 8,8 sur la ligne "grosses opérations" et 4,4 en "grosses réparations".

Cela concerne notamment les collèges de La Tour-d'Auvergne, Billom, Maringues, Lezoux, mais aussi le partenariat avec la Région Auvergne pour la partie collège de la cité Blaise-Pascal, à Clermont-Ferrand ; sans oublier Saint-Amant-Roche-Savine pour quelques travaux, ainsi que Champeix et Aigueperse pour des études.

En dehors des collèges, le Conseil général investit également un peu plus de dix millions d'euros sur d'autres bâtiments : l'hôtel du département, et le centre Georges-Couthon où les travaux doivent commencer au printemps, avec une participation de la Région ; des subdivisions de l'Équipement à Pontaumur, Manzat... Et bien-sûr, à Clermont-Ferrand, le projet d'espace culturel dans la Halle aux blés devrait mobiliser environ 10 millions ; un appel à candidatures devrait bientôt être lancé, et les travaux devraient commencer en 2011.

Par ailleurs je rappelle, en tant que délégué régional du Centre national de formation des personnels territoriaux, que le projet d'un nouveau siège à Clermont est maintenant acquis, et en tant que président du Service départemental d'incendie et de secours que nous avons un programme d'investissement sur des études et des constructions de casernes de pompiers sur au moins les trois

années à venir – à Courmon, Ambert, Giat, Le Cendre... Quant au projet "Grand site national" du Panoramique des Dômes, je rappelle que sur les 80 millions d'investissement prévus, 20 sont à la charge du Conseil général.

Les perspectives d'investissement du département seront-elles affectées d'une façon ou d'une autre par la réforme des collectivités, dans l'état actuel du projet de loi du gouvernement ?

D'une façon générale, nous savons tous que nous allons vers des années de vaches maigres... Cela dit, nous avons la chance d'avoir dans le Puy-de-Dôme un endettement raisonnable, qui nous permet encore d'investir en 2010 près de 180 millions ; pour information, pour le département d'Ille-et-Vilaine qui est d'une importance à peu près comparable au nôtre, l'investissement 2010 c'est : zéro... Mais à un moment donné, du fait de la situation économique globale et sauf si elle s'améliore nettement, il va y avoir une pause, à partir de 2011 et surtout, à mon avis, de 2012 et 2013. Quant à la réforme territoriale, elle ne supprimerait pas notre autonomie budgétaire et donc notre marge de manœuvre en termes d'investissement sur les collèges, les équipements sociaux, qui resteront dans notre champ de compétences, comme sur tous les bâtiments de notre patrimoine. Mais elle affecterait surtout nos possibilités de concours financiers aux communes et autres collectivités locales ; depuis 2004, cela représente plus de 300 millions – souvent destinés à de la voirie mais aussi à des bâtiments, que nous cofinançons généralement à hauteur de 30 %. Ce qui veut dire que "nos" 300 millions induisent des investissements trois fois plus importants ; et ils risquent de manquer, à l'heure où les élus locaux concernés devront prendre leurs décisions...

Parmi sept collèges du Puy-de-Dôme présentés dans ce dossier, six marchés ont été attribués à trois cabinets d'architectes ; au sein de la profession, certains en sont surpris ; comment cela s'explique-t-il ?

Mon souci à l'égard des architectes, c'est de diversifier au mieux l'attribution des marchés, dans les règles de la concurrence, afin de donner du travail aussi bien aux architectes "installés" qu'aux jeunes cabinets. Nous savons qu'en période de raréfaction des investissements, nous avons un rôle important à jouer dans ce domaine. Vous savez, un Conseil général c'est comme un paquebot : quand il est à son rythme de croisière, il faut lancer une manœuvre longtemps à l'avance ! Mais les consignes ont été données aux services pour assurer la diversité de ces choix.

Tout en gardant les murs et les oriels (bow-windows) d'origine, qu'ils ont habillés de bardage métallique cuivré, les architectes sont intervenus sur l'enveloppe en prévoyant une isolation des bâtiments par l'extérieur.

cours d'eau qui traverse tout l'établissement. Les maîtres d'œuvre ont donc réorganisé l'école autour de lui. Ce qui pouvait apparaître, au départ, comme une contrainte est devenu un atout pour eux. Ils ont gardé d'anciens murs, réaménagé les berges en pierre, pris en compte les demandes des enseignants, qui ont souhaité des aménagements supplémentaires pour les intégrer dans certains de leurs cours.

L'équipe pédagogique avait déjà aménagé un verger et souhaite conserver le plus grand nombre d'arbres. "Voici un exemple de dialogue enrichissant", souligne Philippe Hébras, architecte. Il n'existe pas vraiment d'endroit où la nature n'est pas mise en valeur. Exemple, ces plantes grimpantes (clématite, chèvre-feuille...) prévues pour recouvrir les préaux, sélectionnées pour que la couleur des bâtiments puisse évoluer en fonction des saisons.

C'est encore là, près de l'entrée du collège, que les nouveaux locaux ont été créés, ainsi qu'une salle d'activités, qui enjambe le cours d'eau, à la manière d'un pont. Le nouveau bâtiment doit servir aussi à la commune et aux associations, en dehors des heures scolaires. A côté des salles de musique, d'arts plastiques, de technologie ou encore de multimédia, le CDI, protégé du soleil par des lames fixes, domine le village et devient pour les habitants la "signature" de l'établissement.

Un jeu de lumières

Tout en gardant les murs et les oriels (bow-windows) d'origine, qu'ils ont habillés de bardage métallique cuivré, les architectes sont intervenus sur l'enveloppe en prévoyant une isolation des bâtiments par l'extérieur. Ils ont cherché à faire entrer la lumière dans les salles, jouant avec les saisons, en choisissant des couleurs lumineuses : bleu turquoise pour les

sols, vert d'eau pour les tuyaux, beige pour le carrelage, afin que les élèves se sentent bien dans leur environnement et "profitent des mêmes prestations que pour un collège urbain". L'ensemble de la rénovation a été conduite avec le même esprit, y compris les logements de fonction.

A la sortie du collège, le Conseil général a acheté un terrain pour recevoir les cars scolaires. Aménagé par la commune, il est relié au nouveau parvis, qui protège les élèves de la circulation, importante dans cette rue qui dessert aussi la maternelle, l'école primaire et la maison de retraite. Un préau a également été aménagé à l'extérieur de l'établissement, sur le domaine public, destiné principalement aux élèves, qui attendent le début des cours ou qui repartent chez eux. Mais pour être tout à fait complet, les architectes souhaiteraient aussi "être impliqués dans le choix du mobilier pour établir une meilleure harmonie avec l'aménagement des locaux."

Architecte :

CHM (Nicolas Carles, Philippe Hébras et Claude Maitrias), Clermont-Ferrand (63)

Maître d'ouvrage :

Conseil général du Puy-de-Dôme

BET :

ITC (Structures) ; Betalm (Fluides) ; Echologos Auvergne (Acousticien)



Lycée d'enseignement général et technologique professionnel agricole de Bonnefont, à Brioude (43)

Rebâtir un paysage

L'architecte a choisi la pierre d'arkose locale comme un des matériaux emblématiques de la restructuration.

C'est sur près de quatre années (2004-2008, après un concours lancé en 2002) que s'est déroulée la restructuration du lycée agricole de Bonnefont, précédée d'une modification radicale et indispensable : la création d'une déviation routière, afin que la voie rapide traversant le site puisse devenir une simple voie d'accès et de sécurité. Dès lors, il devenait possible de restreindre fortement la place de l'automobile sur le site et de développer sa qualité paysagère, avant les constructions et rénovations nécessaires pour compléter les capacités de l'établissement, qui accueille près de 450 élèves en

classes de lycée, d'apprentissage ou de formation professionnelle : création d'un bâtiment en R+2 pour des salles d'externat en rez-de-chaussée et deux étages d'internat ; rénovation d'un autre bâtiment d'internat-externat existant ; aménagement d'un préau ; création d'un gymnase ; aménagement d'une Maison du lycéen.

"1 % artistique" en couleurs

Première construction d'importance qui s'offre à la vue du visiteur, le gymnase est un volume imposant, comme « posé sur une lame de verre », son rez-de-chaussée transparent : ses façades en longueur sont en bois baké et vitrages – procurant aux sportifs un éclairage naturel sans éblouissement –, et les pignons en pierre locale, l'arkose de Blavozy. La même pierre est employée pour structurer et rehausser d'un niveau l'ancien atelier qui est devenu une Maison du lycéen de 273 m². Pierre, verre et bois baké :

avec le béton et le zinc, ces matériaux sont, pour l'architecte, « l'alphabet de ce projet ».

La création proposée par l'architecte d'une galerie piétonne couverte, traversant tout le site sur 90 mètres parallèlement à l'ancienne voie routière, permet aussi de mieux relier les différents pôles de vie, depuis un local neuf pour deux roues qui marque l'entrée du lycée jusqu'au CDI ou à la Maison du lycéen – la galerie a servi de support à une intervention "1% artistique" : la mise en œuvre de lames de couleurs sur la couverture. Le nouvel externat-internat est situé un peu à l'écart, au nord du site et à flanc de coteau, avec des salles de cours en rez-de-chaussée et deux niveaux d'internat auxquels ont été rajoutés, par rapport au programme, des salles de travail en groupe et des salons d'étage.

Autre rajout, postérieur au programme initial : une animalerie, construite en 2009 au sud du site, qui comprend une salle de réunion très utilisée. On y retrouve encore,



Eclairage naturel soigné dans le gymnase

Architecte : Îlot architecture (Clermont-Ferrand, 63)
Maître d'ouvrage : Conseil régional d'Auvergne

BET : Sylva Conseil (Structure bois) ; Vasson (structures béton) ; GRETCO ; Echologos (acousticien) ; Cap Paysage

Bureau de contrôle : Veritas

Coût travaux : 7,7 millions d'euros HT

en "modèle réduit", la même gamme des matériaux emblématiques de ce projet qui a aussi mobilisé beaucoup de moyens pour la réhabilitation, moins visible, de toutes les constructions anciennes : mise en sécurité, reprises de façades, peinture et isolation... L'ensemble du projet a porté sur une surface utile de l'ordre de 4000 m².



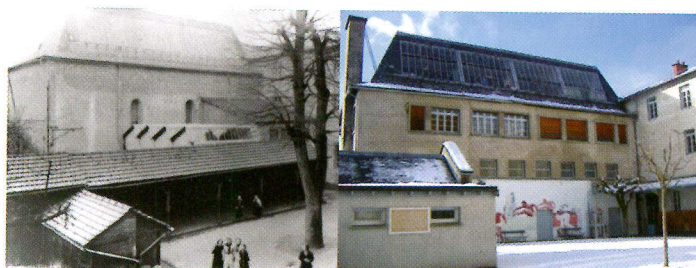
La galerie a servi de support à une intervention "1 % artistique", avec la mise en œuvre de lames de couleurs sur la couverture.



Un patchwork patrimonial

Trois ans de travaux ont été nécessaires pour mener à bien la restructuration-réhabilitation en site occupé du collège Jeanne-de-la-Treille, au cœur du centre ancien d'Aurillac, à deux pas de l'église Saint-Géraud.

La partie la plus ancienne du collège Jeanne-de-la-Treille est en fait l'ancien collège jésuite du XVII^e, qui comporte une façade à deux ailes symétriques surmontée d'un clocher. Celle-ci occupe le nord de la cour centrale en vis-à-vis d'un bâtiment lui aussi ancien mais plusieurs fois transformé, coiffé d'une toiture à brisis.



Ces deux ailes en R+3 sont reliées à l'ouest par un volume plus bas (R+2) et d'une architecture plus simple, ce qui met en valeur son porche central du XVIII^e. Celui-ci constitue l'accès principal et presque monumental de l'établissement, qui compte 300 élèves.

Face à cet ensemble hétéroclite alternant composition soignée et remplissage, d'une part, et d'autre part à l'effet "d'entassement" lié

à un parcellaire assez contraint et à un éparpillement de petits volumes dans la cour comme dans le bâti ancien en arrière-plan, le parti architectural a été de ne pas nier cette confrontation, mais de l'intégrer dans une recomposition portant à la fois sur l'ensemble et sur chaque "sous-ensemble" : la cour est débarrassée des constructions parasites qui empêchaient une perception globale des différentes façades, dont les parties hautes sont bien distinguées par la nouvelle dalle-préau centrale, assez mince, d'une partie basse recevant de nouveaux édifices traités en couleurs (préau

à casiers, bureau du CPE...) ; l'aile XVII^e est ainsi libérée de sa galerie couverte et son corps central retrouve un pied de façade ; l'aile sud est rhabillée d'une peau en pan de verre et soigneusement recomposée, avec d'autres petits édifices mineurs à ses extrémités (salle Internet, sanitaires, ascenseur). Les diverses couvertures d'origine des bâtiments, tuile ou ardoise, ont été restaurées à l'identique et leurs façades traitées en enduit de chaux, en harmonie avec la dalle-préau en béton clair. Le nouveau collège, qui compte 4200 m² de surface utile, a été livré à la rentrée scolaire 2009.

Trois époques du même bâtiment, l'aile sud du collège

Architectes :

Jean-François Laurent (Paris, 75), mandataire ; architectes d'opération : Métafore, Olivier Foa & Patrick Reygade (Aurillac, 15)

Maître d'ouvrage :

Conseil général du Cantal

BET :

IGETEC (Structures et fluides) ; 2AF (acousticien)

Bureau de contrôle :

Véritas

Coût de l'opération :

5 millions d'euros HT



Des cellules de vie pour deux fois deux personnes

Lycée agricole de Pontaumur (63)

Un internat glissé dans le paysage

Le lycée professionnel agricole des Combrailles est réparti sur deux sites : l'un à Saint-Gervais d'Auvergne, dédié à l'élevage canin (voir Auvergne Architectures n° 31), l'autre à Pontaumur, spécialisé dans l'élevage de tous les autres animaux de compagnie, et qui compte actuellement 128 élèves dont 124 internes. Aussi la création d'un bâtiment d'internat, au nord du site, est-elle un enjeu essentiel du projet de réhabilitation-extension qui va se concrétiser de 2011 au premier semestre 2013, et pour lequel va être démolie une partie des bâtiments existants à structure poteaux-béton, datant des années 1960.

Ce bâtiment d'internat sera en R+1, afin de ne pas "bousculer" le paysage du lycée, implanté entre

une zone résidentielle et un camping, et la toiture-terrace sera végétalisée. Le niveau en rez-de-jardin sera en lien direct avec les pôles de restauration et de vie scolaire. Les deux niveaux sont organisés de façon similaire, avec une chambre de surveillance à l'entrée et une série de cellules de vie pour quatre personnes, chacune regroupant une douche et un WC avec sas, deux espaces lavabo et deux chambres à deux lits. A l'articulation de l'internat neuf et du bâti existant, un hall d'exposition constituera l'accès principal à l'établissement, en relation immédiate avec l'administration, les locaux du personnel de vie scolaire et une salle polyvalente. Ce hall sera le véritable pivot de la vie quotidienne des élèves, articulant internat et externat.

L'ensemble des locaux d'enseignement, y compris un pôle animalerie, est ainsi disponible de plain-pied, grâce à l'extension en surépaisseur et en arrière du bâtiment d'externat existant. Le niveau supérieur accueillera

autour du CDI le laboratoire de langues, la salle informatique et une salle de travail de groupe. Dans le pôle de restauration, les salles à manger s'ouvriront sur des espaces paysagés, mieux différenciés et isolés des rues et zones adjacentes. Globalement, l'établissement bénéficiera à terme d'une meilleure qualité de vie, notamment pour les internes, mais aussi d'une cohérence plus forte dans l'articulation de ses différents espaces – sans oublier une nette amélioration de ses performances de consommation d'énergie, notamment grâce à la mise en place d'une isolation par l'extérieur.

Architectes :

CRR architectes (Clermont, 63), avec Benoît Dufour, chef de projet

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne

Coût prévisionnel :

4,2 millions d'euros HT





Lycée Paul-Constans à Montluçon (03)

Une composition générale à revoir

Considéré comme un exemple de ces grandes opérations d'urbanisme des années cinquante, le lycée technique Paul-Constans méritait une sérieuse cure de jouvence. Au-delà d'une rénovation traditionnelle, les architectes devaient apporter à cet établissement la cohérence qui lui a toujours manquée.

La cité scolaire Paul-Constans, bâtie sous la forme d'un campus, dont la composition générale représente une main ouverte, symbole de l'enseignement technique, peut être comparée au quartier d'une ville d'un peu moins de 2.000 habitants, regroupant une multitude d'activités. Mais faute d'avoir évolué avec son temps, elle souffre de maux qu'il devenait urgent de soigner, comme pourrait le ressentir une commune figée dans son histoire. En rendant leur copie, les architectes avaient surtout insisté sur l'absence de cohérence entre les bâtiments et le manque de visibilité du lycée par rapport à Montluçon, tout en reconnaissant que le site, très vaste et abondamment planté, offre à l'école un environnement naturel de grande qualité. Comment alors apporter un nouveau souffle à cet établissement technique, un des plus grands de France, inauguré le 7 juin 1956 par René Billères, ministre de l'éducation nationale ? Ils ont donc proposé de recentrer les fonctions clés de l'école, de l'intégrer à la ville, de réunifier l'établissement en réorganisant les cheminements et de redonner par là-même une image dynamique et valorisante à l'enseignement technique. Dans leur projet, le lycée

s'ouvre maintenant sur la ville par un parvis, prolongé par une vaste cours d'entrée, qui devient un espace d'échange à l'échelle d'une ville de 2.000 habitants. Le hall occupe le fond de la cour et dessert directement l'amphithéâtre, l'administration et, au-delà, la grande artère est-ouest, et la galerie de liaison nord-sud. C'est là, dans le hall, que Béatrice Hermitte, artiste verrier parisienne, a signé une œuvre très colorée dans le cadre du 1 %, un assemblage de morceaux de verre emprisonnés entre deux vitres, visible de part et d'autre de la façade.

Deux bas-reliefs de Paul Belmondo

Dans la nouvelle organisation, l'amphithéâtre, espace polyvalent, établit un lien entre la ville et le lycée, sur l'artère est-ouest, au cœur de l'établissement et proche de la demi-pension. Il se prolonge par un amphithéâtre de plein air, lieu de rencontre et de détente intégré au jardin. A la place de l'ancien bâtiment administratif, qui occultait littéralement la vue sur l'établissement, les élèves et les visiteurs sont aujourd'hui accueillis par de grandes parois de verre, qui offrent une transparence sur les patios, la cour et les jardins. La

création de ce centre, véritable cœur de ville, assure ainsi le recentrage des fonctions principales de l'établissement.

Le principal changement vient des liaisons qui sont nettement affirmées dans le projet. La cité scolaire est irriguée par deux grandes artères perpendiculaires. L'axe est-ouest relie de plain pied les ateliers, l'enseignement général, le centre de vie, la demi-pension et l'internat, tandis que la galerie nord-sud assure la communication entre les bâtiments d'enseignement. Les espaces libres et les cours sont traités en vastes plaines de jeux et en jardin qui pénètrent, avec la lumière naturelle, au cœur des locaux. « *La réorganisation du site et sa mise en valeur va bouleverser le fonctionnement global de la cité scolaire, en recentrant les flux de circulation à partir du parvis, en renforçant la communication entre les ateliers et le reste de l'établissement et en limitant le nombre d'entrées*, notent les architectes. *On ne dénature pas l'architecture originale de ces grands bâtiments, qui témoignent de l'après-guerre* », expliquent-ils.

Respectant la composition d'origine, les anciens bâtiments sont mis en valeur par un ravalement en peinture minérale. Par leur sobriété, ils s'intègrent parfaitement au quartier. Leurs bandeaux horizontaux de béton blanc reposent sur une colonnade dont la trame reprend celle des autres édifices. Les œuvres d'art, réalisées dans le cadre du 1%, restent, bien entendu, en l'état à l'angle des façades de deux bâtiments d'enseignement : une dizaine de bas-reliefs, commandée à l'origine à trois artistes, dans le style néo-classique de

Le lycée technique porte le nom de Paul Constans, ancien député-maire de Montluçon, dans l'entre-deux guerres.

Rodin et Bourdelle, parmi lesquels Paul Belmondo, le père de l'acteur. Les thèmes qu'il a traités incarnent, selon lui, « *la liberté que donne le savoir s'opposant à la force brute*. » Enfin, le projet suit la démarche HQE, en particulier pour la mise en œuvre de matériaux de façade sans entretien, le béton blanc, le verre et l'aluminium.

Architectes :

Louis Ameil, mandataire (Chamalières 63) / Denis Ameil (Chamalières 63) / Jean-François Brun (Montluçon 03)

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne

Coût travaux :

15,7 millions d'euros HT

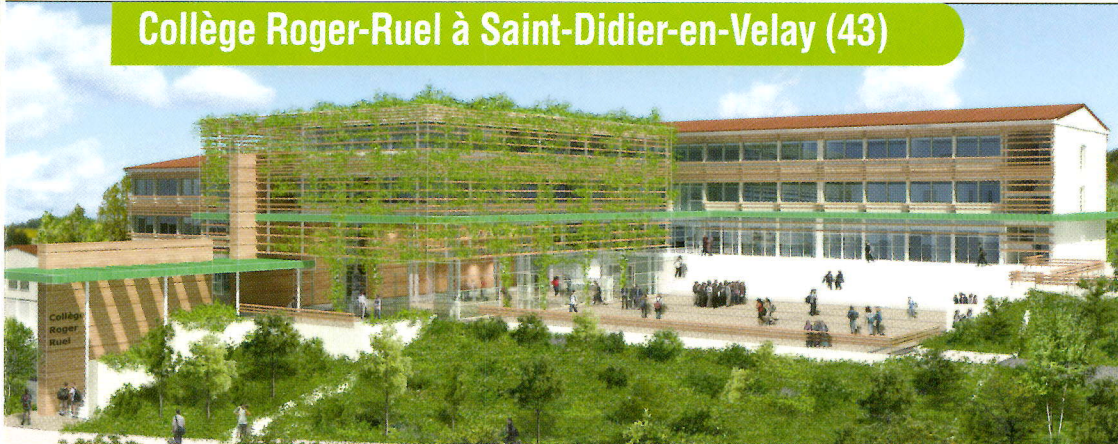
EN DEUX TEMPS

Dessiné, à la sortie de la guerre, par l'architecte Pol Abraham, influencé par Le Corbusier, le lycée Paul-Constans se spécialise alors dans la chimie industrielle, à côté des formations traditionnelles du bâtiment, pour répondre à la demande des entreprises du bassin d'emploi de Montluçon. Mais au fil du temps, certains locaux ont perdu de leur utilité et il a fallu les réaffecter à de nouvelles formations. Aujourd'hui, la rénovation de l'établissement est prévue en deux temps : d'abord les bâtiments destinés à l'enseignement, la demi-pension, l'internat... Puis, la réhabilitation des ateliers, regroupés, à l'extrémité du lycée dans un immense hangar.

C'est là, dans le hall, que Béatrice Hermitte, artiste verrier parisienne, a signé une œuvre très colorée dans le cadre du 1 %, un assemblage de morceaux de verre emprisonnés entre deux vitres.



Collège Roger-Ruel à Saint-Didier-en-Velay (43)



Architecte :

Atelier d'architecture Panthéon (Chamalières, 63)

Maître d'ouvrage :

Conseil général de la Haute-Loire

BET :

Mériageon (Structures) ; Perrussel (Fluides) ; Socotec (HQE)

Bureau de contrôle :

Qualiconsult

Retrouver une cohérence à des bâtiments sans âme

Le terrain s'y prêtait, avec un dénivelé important. Pour réunir les quatre bâtiments du collège, l'architecte a travaillé comme les cinéastes, avec des plans différents.

D'entrée de jeu, l'architecte était confronté à trois questions. Il lui a fallu tout d'abord bouleverser le programme initial. Entre les trois anciens bâtiments, celui-ci prévoyait, en effet, d'en construire un quatrième, mais les premiers terrassements ont vite poussé le maître d'œuvre à choisir une autre alternative pour éviter de creuser dans le sous-sol trop prêt du substratum granitique et risquer d'endommager les autres ouvrages pendant les travaux. Puis il a dû tenir compte de la position du collège situé sur un belvédère naturel, entre la ville et

la campagne immédiate, dernier maillon du tissu urbain. Troisième élément, l'absence de véritable entrée, entraînant un déficit d'image pour cet établissement public et de lien entre chaque bâtiment. La réponse se décline à plusieurs niveaux. Pour « redonner une cohérence à des bâtiments sans âme », l'équipe dirigée par Jean-François Panthéon s'est beaucoup servie du relief naturel. Pour affirmer l'idée du belvédère, jouant avec habileté sur la transition que représentent les bâtiments par rapport au paysage. Mais le projet ne peut se résumer à cette simple

image, quand bien même l'ensemble relèverait de l'archétype. « Il est aussi et surtout dans cette relation "sensible" où le bâti va pleinement exprimer le génie du lieu, autrement dit la profondeur de champ, l'épaisseur du végétal compris comme un matériau et non comme un décor, souligne l'architecte, c'est dans le rapport au paysage qu'il surplombe au sud et dans sa liaison avec la ville au nord que le projet puise son écriture et son vocabulaire architectural. »

Une galerie centrale

Se succèdent alors les plans. Devant les fenêtres, la glycine venant du Canada et capable de résister au froid jusqu'à -25 degrés, devient un filtre végétal qui recouvre, en été, un système de brise soleil en bois, permettant une « commu-

nion » entre le bâti et la nature. Tout en gardant l'ancienne entrée, au nord, en direction de la ville, le projet prévoit la véritable entrée, au sud, à proximité des parkings, lisible par tous les utilisateurs. Composée d'un parvis, d'un auvent, d'un hall d'accueil, qui met en relation directe sur un même plan le cœur du collège et la cour de récréation, elle se poursuit par une galerie, qui réunit et distribue les différents espaces.

C'est la colonne vertébrale du projet. Elle met en relation le nord avec le sud, la ville avec la nature et structure tous les éléments du programme. A la fois, le préau couvert, où les élèves peuvent se réfugier pendant l'hiver, la cour de récréation, qui ressemble à une grande terrasse, mais également celle des arts et d'autres encore, qui rappellent, par certains côtés, le cheminement de la vieille ville du Puy-en-Velay. Situé à l'aplomb du préau, le nouveau bâtiment propose notamment au rez-de-jardin un CDI panoramique et, dans le même esprit, des locaux dédiés aux arts plastiques et musicaux, à l'étage. Les autres bâtiments seront remodelés pour tenir compte d'une nouvelle répartition des locaux.

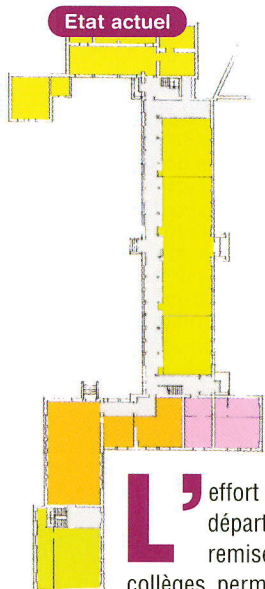
Collège de La Tour-d'Auvergne (63)

L'architecte propose un autre scénario

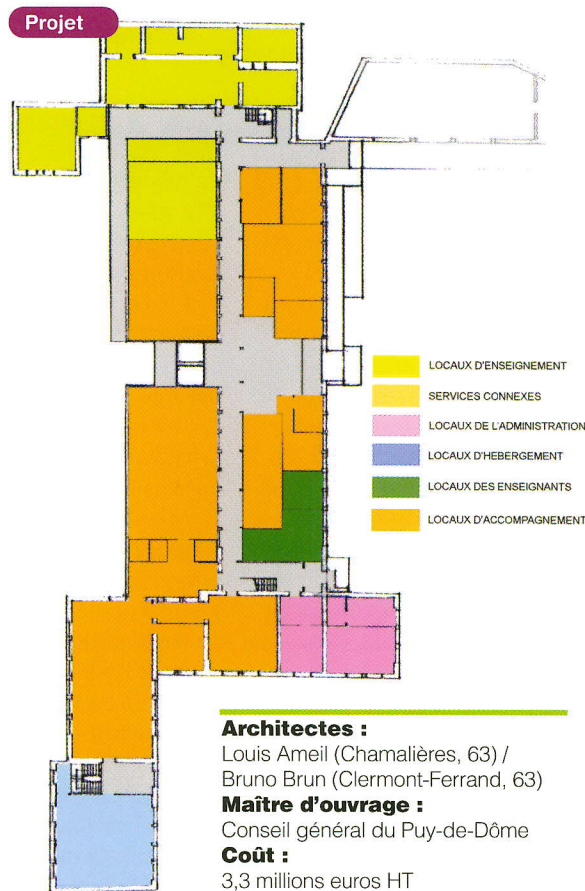
Pour ce collège, situé à 1 000 mètres d'altitude, en lisière du bourg, Louis Ameil, architecte, a imaginé une autre solution que celle du programme. Il s'en explique.

tout l'établissement. Bref, l'agrandissement prévu pour accueillir plus de pensionnaires devait aussi s'accompagner d'une nouvelle répartition des fonctions. Fallait-il alors suivre les grandes lignes du programme qui proposait un nouveau bâtiment au sud, rognant largement sur l'une des deux cours de récréation ? L'architecte a défendu un autre scénario, plus simple et moins gourmand en énergie, évitant de nouvelles circulations, tout en préservant la façade principale de l'établissement, la cour la plus ensoleillée et la vue sur le bourg et le lac. Il a prévu, en fait, de doubler le bâtiment d'origine, à l'arrière, condamnant du même coup l'autre cours de récréation, au nord. En regroupant ainsi une partie des salles, il peut imaginer un fonctionnement plus rationnel dans le remodelage de l'école. Tout doit être transformé à l'intérieur, mais l'image perçue du collège restera la même pour les habitants.

La formule lui permet de recentrer les activités, de réduire sensiblement les coûts de construction et d'envisager, enfin, un vrai hall d'entrée, qui dessert la demi-pension, les services administratifs, le CDI, la salle d'études, un local pour les enseignants et le conseiller principal d'éducation, le foyer des élèves... Les activités communes seront donc réunies au rez-de-chaussée et les salles de classe, dispersées jusqu'ici dans l'établissement, y compris celles de technologie, de musique, d'arts plastiques et l'infirmerie, au premier étage. Le nouveau bâtiment sera édifié avec le système classique poteaux-poutres et la façade, au nord, sera recouverte d'un bardage en bois. Les appels d'offres devraient être lancés au plus tard en fin d'année 2010 et les travaux effectués par tranches sur deux années scolaires, pour la rentrée 2012.



L'effort consenti par le département pour la remise à niveau des collèges permet non seulement d'agrandir les établissements mais aussi de repenser le fonctionnement interne. Celui de la Tour d'Auvergne, construit dans les années cinquante, avec une extension vingt ans plus tard, n'échappe pas à la règle. Afin de répondre aux nouvelles demandes, les différents secteurs, qui se retrouvent dans chaque école, ont perdu de la visibilité dans le temps. Le restaurant scolaire était relégué dans une aile du bâtiment, loin des salles de cours, elles-mêmes disséminées dans



Architectes :

Louis Ameil (Chamalières, 63) / Bruno Brun (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Conseil général du Puy-de-Dôme

Coût :

3,3 millions euros HT



Lycée Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand (63)



Un grand mail arboré est dessiné au pied des façades du bâtiment Carnot. Inscrit dans la continuité des passerelles du restaurant, il est au cœur de la cité scolaire.

Une rénovation presque complète

Le projet préserve l'équerre urbaine des bâtiments situés sur l'avenue Carnot et le boulevard Fleury, dont il renouvelle l'image, avec les peaux extérieures des façades. Il marque aussi l'entrée de la cité scolaire d'un signal fort - le portrait de Blaise Pascal - et définit un nouvel environnement intérieur, articulé autour d'un grand mail arboré et des deux pôles culturel et technologique.

Il s'agit là du plus grand lycée de la région et l'un des plus prestigieux de l'Auvergne. La cité scolaire va en effet connaître une vaste rénovation. Les travaux doivent démarrer en 2011, dès que les études de conception seront terminées et que la consultation des entreprises aura été effectuée. Cette rénovation va concerner les bâtiments actuels, dont celui de la demi-pension, excepté le rez-de-chaussée du gymnase qui avait déjà été remis à neuf. Mais le projet, présenté par une équipe d'architectes parisiens associés à un cabinet clermontois, prévoit aussi la construction de trois extensions. L'une accueillera le "pôle culturel", qui comprend le CDI du collège et du lycée, la salle des professeurs, un auditorium et six autres salles dédiées à l'enseignement multimédia. Elle intègre la rue intérieure reliant le hall au préau et se pro-

longe à l'extérieur en direction du "pôle technologique". La nef végétalisée sert de foyer à la salle de conférence qui peut être utilisée en dehors des heures d'ouverture de l'établissement, pour recevoir des expositions ou des animations. Conçue à la croisée des parcours, dans la continuité du grand mail arboré, elle devient un lieu vivant et un repère de la vie scolaire. L'extension apparaît ainsi comme un volume simple traversé par une faille de lumière. Les façades sont revêtues de pierres de lave de Bouzentes affinées et polies, afin d'obtenir différentes nuances de noir et de brillance. Leur dessin reprend le motif aléatoire des murs de basalte des bâtiments existants en les agrandissant. La taille des fenêtres est adaptée à la typologie des espaces intérieurs : bureaux, salles de travail, grands volumes de consultation. Un patio est amé-

nagé au cœur du CDI. Des terrasses d'agrément, exposées plein sud, sont réparties aux niveaux supérieurs et la toiture, cette cinquième façade située au-dessous des logements de fonction, est entièrement recouverte de végétaux.

Un atrium planté d'arbres

L'autre extension réunit toutes les classes scientifiques pour constituer le "pôle technologique" de la cité scolaire. Le cœur du bâtiment ressemble à une place publique, un atrium planté d'arbres autour duquel s'ouvrent toutes les circulations, éclairées naturellement. Dans le même esprit, toutes les classes sont orientées vers l'extérieur. Cette extension permet d'affirmer l'ambition pédagogique et

la réputation d'excellence du lycée. Dans le projet, les salles de cours à demi-enterrée disparaissent, l'accessibilité devient plus facile et les espaces pourront évoluer en fonction des nouvelles exigences pédagogiques.

La lumière naturelle est apportée dans les classes par de grands bandeaux vitrés. Pour les façades, les maîtres d'œuvre ont choisi des parements minéraux et le verre trempé qui présentent différentes nuances de blanc et de brillance pour jouer avec la lumière. Ce principe offre ainsi un contraste chromatique avec l'autre bâtiment, à l'image de la ville qui oppose la lave noire et l'enduit blanc.

La troisième extension concerne la restauration au niveau de la mezzanine existante. Elle est conçue

Le terrain de basket, situé au pied des tribunes, est déplacé pour permettre d'accueillir un square, où des manifestations culturelles et associatives pourront mieux trouver leur place. La plate-forme d'évolution sportive est aussi réaménagée en partie centrale de l'ancienne cour, en liaison avec les deux gymnases.



La couleur au cœur du projet



comme une grande loge vitrée qui s'appuie sur d'anciens gradins. Sa structure est métallique pour un montage rapide. Ouverte sur la terrasse supérieure, elle offre un belvédère sur le mail arboré et le square en contre-bas. Grâce à ses façades vitrées, la nouvelle salle améliore considérablement les apports de lumière naturelle dans l'ancienne salle de restaurant. Les trois extensions sont prévues avec une ossature en béton armé, contreventée, dans le cas d'un séisme, par les voiles des cages d'escalier et les ascenseurs. Tous les bâtiments existants, à l'exception du gymnase, sont isolés par l'extérieur.

Un soin particulier est accordé à la pérennité des matériaux utilisés. Les façades, en pierre de lave, panneaux de fibre de ciment et de verre trempé, ou encore en inox, sont lisses, afin de permettre un écoulement des eaux de pluie qui nettoient les murs par ruissellement. Les parements devront se rapprocher au plus près de la couleur ocre rose d'origine, alors que, par contraste, les pignons en basalte abritant les circulations verticales restent apparents. Ceux de la façade principale sont sérigraphiés, avec un portrait de Blaise Pascal réalisé en inox. Le principe du "mur manteau" est ainsi appliqué sur toutes les façades assurant une excellente isolation thermique et acoustique.

Architectes :

Architecture Studio, mandataire (Paris 75) / Françoise Bourbonnais et Eve Jacob (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne

BET :

ITC (Structures) ; Louis Choulet (Fluides)

Coût prévisionnel :

27,5 millions d'euros HT



L'intérieur du collège a été traité à partir de trois tableaux du peintre Victor Charretton, ami de l'écrivain Henri Pourrat et des impressionnistes.

Comme c'est souvent le cas pour la rénovation des collèges, il faut en même temps revoir l'organisation de l'espace, regrouper certaines fonctions, imaginer d'autres systèmes de circulation entre les différents bâtiments, dont les besoins ont évolué dans le temps. Le projet s'articule autour d'un axe est-ouest, qui sert d'épine dorsale à l'ensemble de la composition, permettant ainsi de relier la Mairie et le centre ville, d'un côté, à la plaine des sports, de l'autre. Dans cet établissement de 540 élèves, qui ne disposait pas de véritable entrée, l'architecte a donc prévu deux grands parvis, à chaque extrémité de l'établissement, reliés entre eux par un ensemble de voiles béton et un jeu d'escaliers pour suivre le relief du site. Ils sont recouverts d'auvents métalliques qui viennent, à la manière d'un porche, marquer clairement les entrées du collège et abriter les élèves en cas de mauvais temps. L'ensemble de l'établissement est restructuré et adapté aux nouveaux besoins du collège, par

des interventions simples, respectant l'architecture des bâtiments. Des modifications d'accès et de circulation ont dû être prises en compte pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Deux cages d'ascenseur ont ainsi été créées pour desservir les différents locaux. Une voie interne permet aux véhicules de traverser le site. Pour répondre aux demandes de surface supplémentaire, que l'on rencontre dans toutes les écoles, trois bâtiments ont été rajoutés.

Le premier vient compléter le pôle d'enseignement, le second, entièrement vitré, s'immisce au cœur de la vie des collégiens, en accueillant le CDI et des fonctions sociales, et devient par là-même le noyau du projet, et le dernier abrite la salle polyvalente à l'entrée du parvis ouest.

Comme des cheires

Les espaces extérieurs sont différenciés par une alternance de niveaux, mais aussi par le choix des matériaux. Un décalage entre le CDI et un ancien bâtiment a permis de créer un jardin intérieur susceptible d'introduire la nature et la lumière naturelle dans le maximum d'espace. La cour principale est ombragée par des arbres de hautes tiges et séparée de l'espace vert, du côté ouest, par une pergola métallique recouverte de glycine.

Une deuxième cour, en surplomb de la première, est aménagée en espaces verts. Par ce traitement et sa position légèrement excentrée, elle offre un cadre plus calme et plus reposant. Tous les aménagements

paysagers ont été traités comme des cheires, avec des mousses, des bouleaux, des pins sylvestres, des éboulis de basalte, dans une composition naturelle et uniforme pour l'ensemble de ces espaces. Dans ce projet, l'architecte a su jouer avec la lumière et les couleurs. Différents vitrages dichroïques la décomposent et permettent une perception colorée de l'espace. Selon les heures de la journée, les façades changent de couleur, l'intérieur des salles également. A partir de trois œuvres de Victor Charretton, de l'école de Murols, le maître d'œuvre a traité toutes les pièces en blanc, pour qu'elles soient sensibles aux couleurs changeantes des vitrages spéciaux, et il a doté chacune d'entre elles d'un petit cadre, telle une vignette colorée.

Architecte :

Atelier d'architecture Panthéon (Chamalières, 63)

Maître d'ouvrage :

Conseil général du Puy-de-Dôme

BET :

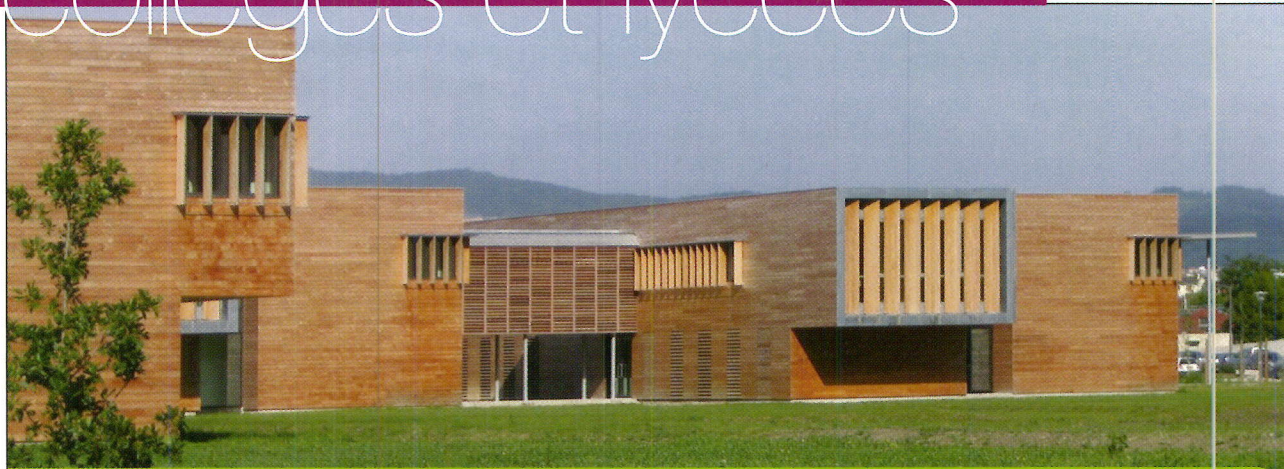
ITC (Structures) ; Laclautre (Fluides)

Bureau de

contrôle :

Socotec





Lycée professionnel du bâtiment et des réseaux Pierre-Joël-Bonté à Riom (63)



Leçon de choses en bois

Trois mille mètres cubes de bois ont été nécessaires pour construire à Riom un des derniers "grands lycées" d'Auvergne, livré à la rentrée 2009. C'est surtout le pin Douglas qui a été employé, issu en partie des forêts auvergnates et limousines, mais aussi l'épicéa, le peuplier, le châtaignier — soit 110 dm³ de bois par m² de surface. Et chaque semaine d'hiver, la chaudière principale de cet établissement de 1200 élèves consomme aussi quelque 120 m³ de déchets (voir encadré).

UN CHAUFFAGE "MIXTE"

La chaufferie du lycée Pierre-Joël-Bonté comprend deux chaudières : une à gaz (1000 kW) qui répond aux besoins faibles en période de mi-saison – soit en dessous de 30 % de la puissance de la chaudière principale, à bois, entièrement automatisée (900 kW) et qui couvre 80 % des besoins sur l'année.

La chaudière gaz, d'utilisation plus souple, complète aussi celle à bois en période de pointe hivernale – pour la "relance" du matin, notamment. Pour Bruno Berthier, architecte, « le choix de la chaufferie bois est issu d'une volonté politique, mais c'est aussi un choix économique. En effet, le coût du kWh bois est nettement moins cher que celui du kWh gaz, environ trois fois : de l'ordre de 2,5 cents d'euro HT, suivant les régions et la qualité du matériau. En revanche, les coûts d'investissement et d'entretien sont plus importants que pour le gaz. Une étude de faisabilité montrait un temps de retour sur investissement de l'ordre de dix ans – sans tenir compte d'une possible flambée du prix du gaz.

Le combustible utilisé est de la plaquette, c'est-à-dire des déchets issus de l'exploitation forestière, et provient du Puy-de-Dôme – actuellement, du secteur de Saint-Julien-Puy-Lavèze. En plein hiver, la consommation hebdomadaire représente, en volume, un camion et demi. »

Sur le plan urbain, l'établissement s'organise autour d'une rue intérieure nord-sud desservant les différentes parties, alignées est-ouest et qui n'excèdent pas le niveau R+2 (voir Auvergne Architectures n° 39). C'est aussi, en termes de développement durable, une opération conçue depuis l'origine comme un exemple d'envergure, avec ses 26 620 m² de surface utile ; elle intègre notamment la question de l'entretien du matériau bois, qui serait très réduit, au moins à moyen terme, pour les nombreuses façades en lames horizontales de Douglas, lequel est également utilisé en menuiserie, en brise-soleil et en ossature. En matière de techniques de mise en œuvre, toute une palette de savoir-faire a été déployée. L'ossature de la plupart des murs de façade, en simple ou double peau, est constituée de panneaux incluant l'isolation thermique sur la base d'une trame de 1020 mm.

Les toitures sont formées de caissons autoporteurs (7,5 m de long), intégrant eux aussi l'isolation thermique et acoustique, sur lesquels est posée l'étanchéité et sous lesquels un lattis clair en peuplier améliore la luminosité des espaces, notamment les salles de classe. Tous ces éléments ont été préfabriqués, ce qui a permis de réduire la durée comme les nuisances du chantier.

Image et usages...

Le centre de documentation et la salle de conférences, d'une part, et d'autre part le restaurant font étalage des possibilités architectu-

rales du bois : le CDI, lieu-phare du lycée, éclairé au nord, possède un plafond ondulé réalisé avec des lames cintrées ; sur le même principe, celui de la salle de conférences suit sur 20 mètres un profil à courbures multiples ; quant au restaurant, son plafond évoquerait plutôt la canopée⁽¹⁾ d'une forêt moderne, posée sur vingt-deux troncs de lamellé-collé, légèrement coniques et qui se déploient chacun en quatre branches de bois tourné, réunies par des platines métalliques.

Pour conclure, on citera à retardement l'architecte Emmanuel Nebout qui s'exprimait ainsi en 2006, en amont du projet : « Ainsi le lycée du bâtiment de Riom, construit en bois, chauffé au bois, attentif à son image tout autant qu'à ses usages, soucieux du confort et de l'agrément de ses utilisateurs, fait la démonstration que qualités architecturale et environnementale peuvent ne faire qu'une. »

Architecte :

Atelier d'architecture Emmanuel Nebout (Montpellier, 34), mandataire, avec Bruno Berthier et Laurence Javal, chefs de projet.

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne

BET :

Agence Laure Quoniam (paysagiste) ; Verdier (structures) ; 3B-Bernard Batut (bois) ; Auvertch (fluides) ; Cap Vert (VRD) Jean-Paul Lamoureux (acousticien) ; BEHI (HQE) ; Labeyrie et associés (NTIC) ; BITIC (cuisines).

Artiste :

Jean-Christophe Nourrisson⁽²⁾

Coût travaux :

38,39 millions d'euros HT



(1) En forêt, partie supérieure des branchages et feuillages.

(2) Ensemble de 8 pièces réparties sur le site (praticable acacia et béton composite, 8 rochers de 7 tonnes)

Le nouveau collège se déroule sur la pente vers le centre-ville

Collège Jean-Jacques-Soulier, à Montluçon (03)

Avec vue sur la ville...

Riche d'ambitions sur le plan environnemental, le projet va se concrétiser en deux années de travaux.

Situé dans le quartier de Fontbouillant, à Montluçon, cet ancien collège de type Pailleron doit être presque entièrement déconstruit, hormis le sous-sol d'un bâtiment existant qui accueillera des locaux techniques et la restauration, recouvert d'un préau donnant sur la cour centrale et un théâtre en plein air.

Le parti architectural joue de l'adaptation au site très pentu d'est en ouest, en conservant un accès principal par le haut, d'où l'on peut voir depuis l'allée Jean-Jacques-Soulier d'un remarquable panorama sur la ville. Au long de cette allée, une façade en voile béton intégrera des ouvertures et fentes

de lumière pour en faire, plus qu'une limite de l'établissement, un lieu de perméabilité et de communication sur l'extérieur. Accolé à un garage à vélos, un "arrêt-minute" permettra la dépose des élèves devant un grand parvis, mais l'accès principal du site aux automobiles se fera toujours côté sud.

Accès de plain-pied

Les différents bâtiments seront implantés selon un schéma en L, leur offrant une orientation est, ouest et sud, ainsi qu'une bonne protection au nord, premier élément d'une démarche bioclimatique qui répond à un programme

exigeant en matière énergétique. Ainsi les circulations entre bâtiments, conçues comme des "rues extérieures" couvertes, et les locaux de passage ne seront pas chauffés. Les murs porteurs seront en béton, et les façades en murs préfabriqués à ossature bois, avec beaucoup de brise-soleil en débord et de stores pour une bonne régulation lumineuse et thermique. Le bois est très présent dans l'ensemble du projet. La volumétrie globale n'excède pratiquement pas le niveau R+1, et chaque niveau est accessible de plain pied. Les bâtiments sur rue hébergent l'administration (au plus près de l'entrée), les salles d'enseignement



général, et en rez-de-chaussée le centre de documentation et les salles d'études. Le bas du "L" accueille les salles de technologie, sciences et informatique, ainsi que l'infirmier (dotées en toiture de 108 modules photovoltaïques) ; la cour centrale, traitée comme une place arborée et à laquelle on accède depuis l'entrée par une succession de rampes et de gradins végétalisés, est refermée par le volume bas ondulé du préau couvert de "volutes métallo-textiles".

Les couvertures en zinc prépatiné permettront la récupération des eaux de pluie. Le chauffage sera assuré par le réseau urbain (chaufferie bois), complété pour l'eau chaude sanitaire par des panneaux rayonnants intégrés en toiture et quelques chauffe-eaux électriques. Enfin, à l'angle sud-ouest du site, sera construit un bâtiment de logement comprenant trois chambres, chacune avec des sanitaires indépendants, et un séjour commun, à l'usage de personnels en remplacement. L'opération, menée en site occupé, doit commencer en juillet 2010, pour deux ans de travaux.

Architectes :

Frédéric Chalmin (Moulins, 03) et Jacques Esteves (Yzeure, 03)

Maitre d'ouvrage :

Conseil général de l'Allier

BET :

Le Bahers (structures) ; Tramier (fluides) ; EG-Thermique (thermique) ; BGN (VRD)

Coût prévisionnel travaux :

7,95 millions d'euros HT



une implantation en creux de la **salle** des **sports**

Le terrain, avec un fort dénivelé, et les nouvelles mesures sur les zones inondables n'ont pas facilité la tâche des architectes, pour construire la salle des sports. Depuis la route, elle apparaît, aujourd'hui, comme un simple rez-de-chaussée.

Pour tenir compte des nouveaux textes sur les terres inondables, les premières études, lancées en 2003, ont été arrêtées, et les travaux n'ont pu démarrer que quatre ans plus tard. Il faut dire aussi que le projet était prévu sur un terrain difficile, en forte pente.

Mais comment insérer un tel volume dans le paysage, avec une façade de 44 mètres et une hauteur de 7 mètres sous poutre ?

L'architecte a pris toutes les précautions pour respecter l'environnement sensible à cet endroit. Il a intégré la salle en creux dans le talus, à l'abri des crues de l'Allier, et l'a séparée des vestiaires et des bureaux dans un petit volume indépendant formant un lien entre le terrain des sports en plein air et la salle couverte. Cette

astuce a permis un allègement des volumes. « *Aujourd'hui, confie en souriant Claude Gaillard, les nouvelles installations ressemblent à un navire, avec ses hublots et ses garde-corps, qui n'attend plus qu'une inondation pour prendre le large.* »

L'architecte a adopté volontairement des lignes simples afin de « *créer une relation harmonieuse entre le bâtiment et son environnement immédiat.* » La salle de sports est animée d'un bandeau vitré, protégé du soleil par des stores intégrés dans les châssis métalliques, sur la partie supérieure,



qui se retourne verticalement à chaque extrémité, alors que l'accueil est traité comme une vigie en surplomb des rampes d'accès.

L'entrée est soulignée par une casquette oblongue en béton. Cette disposition permet ainsi aux spectateurs d'aller de plain-pied jusqu'aux gradins. Alors que les vestiaires des sportifs se trouvent sous l'emprise des bureaux et de la terrasse, qui s'ouvre à l'ouest sur le terrain de football. Pour ce petit édifice, le volume maçonné est animé par un effet de pilotis suggéré par la trame



des briques de verre des vestiaires et par les percements du bar. Les deux bâtiments sont construits chacun avec une structure bien adaptée à leur usage, « *permettant de rechercher une optimisation dans l'économie de la construction.* »

La charpente de la salle de sports, en bois lamellé-collé, supporte les appareils de chauffage, d'éclairage et les panneaux de basket. Des bacs en acier perforé laqué assurent la correction acoustique et l'isolation thermique du plafond. Ils sont renforcés par un système de panneaux de bois perforés pour les parois intérieures. La couleur blanche domine, tant au niveau des enduits à l'extérieur que dans la salle, pour la rendre plus claire. Le même principe a été adopté pour le Club House, qui dispose de deux grandes terrasses, avec des couleurs vives, à l'intérieur, qui reprennent en les interprétant celles du club. « *La communauté de communes, précise encore l'architecte, a souhaité qu'une démarche environnementale, permettant d'obtenir le label HQE, soit appliquée à ce bâtiment, tant au niveau de la programmation, de la conception que de la réalisation.* »



L'art de construire et d'habiter

livre



Cet ouvrage présente, à travers des plans, des esquisses et des photos une sélection de maisons conçues par l'architecte Michel Mangematin ⁽¹⁾. La description des œuvres ouvre une réflexion philosophique sur « *la rythmique architecturale qui entrelace les lieux et les circonstances de l'habiter.* » Elle met l'accent sur le fait que l'architecture est avant tout un art social existentiel. De grands architectes, comme Aalto, Mies Van der Rohe, Wright ou Le Corbusier, tout en travaillant pour donner son lieu d'habitation à l'homme du XX^e siècle à partir des moyens techniques de l'époque et en liaison avec l'évolution des modes de vie, aspiraient à produire une œuvre poétique et refusaient de se restreindre à construire prosaïquement. Michel Mangematin s'inscrit dans cette lignée où l'expérience architecturale est celle de « *l'événement du sentir esthétique qui sort l'homme de sa somnolence.* ». Ses maisons, à la fois singulières et discrètes, nous parlent du sens de l'habiter et du construire.

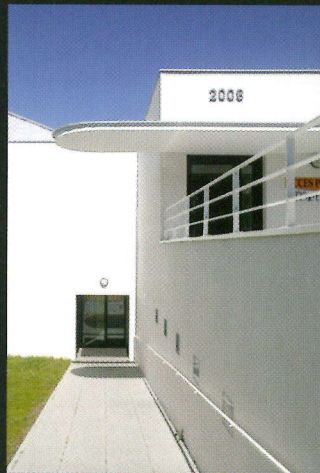
Michel Mangematin a enseigné à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. Partenaire actif du Gerphau « *Philosophie Architecture Urbain* », au côté notamment de Chris Younès, professeure à l'Ecole nationale d'architecture de Paris la Villette et à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris, qui en assure la responsabilité, il publie avec elle ce quatrième livre, après *Sens du lieu* et *Architecture du corps*, aux éditions Ousia, à Bruxelles, et *Le philosophe chez l'architecte*, aux éditions Descartes & Cie.

(1) Se reporter au premier numéro de la revue *Auvergne Architectures*.

Donner lieu
Architecture et philosophie
de Michel Mangematin et Chris Younès
Editions Descartes & Cie

Le livre est vendu 21,90 € en souscription.
Contact : Nicolas Vernoux-Thélot / Tél. 01 75 43 08 02
insitu@insitu-architecture.fr

La démarche environnementale, permettant d'obtenir le label HQE fut appliquée au niveau de la programmation, de la conception et de la réalisation



L'accueil est traité comme une vigie en surplomb des rampes d'accès et l'entrée est soulignée par une "casquette" oblongue en béton. Cette disposition permet aux spectateurs d'aller de plain-pied jusqu'aux gradins.

Architectes :
Claude Gaillard / Julie Caroline Gaillard (Saint-Maurice-es-Allier, 63)
Maître d'ouvrage :
Communauté de communes de Mur-es-Allier
BET : Betmi (Structures) ; Betalm (Fluides)
SHON :
1 760 mètres carrés

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères et consœurs récemment inscrits à notre Tableau : Christelle Anicet, Maud Bader, Claire Bertrand, Georges Boudon, Audrey Carrara, Jony Coelho, Maryline Coussegal-Tourna-dre, Julien Delanne, Dominique Désirée, Jean-Louis Faure, Alexandra Gaudard, Romain Orfeuvre, Porfirio Pontes, Virginie Rondinet, Paul Saintenac, Fabrice Voisin. Toutes nos félicitations à François-Yves Bernard, Laurent Espinasse, Gilles Gallon, Alain Gérant et Jean-Paul Robain pour l'honorariat de la profession.

observatoire des concours

ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
AUBIERE Puy-de-Dôme	Construction de 24 logements, Le Prat	Ophis du Puy-de-Dôme	06-févr-09 Bouesnard	Ilot/ Soulas-Jourde/ Sextant/	05-nov-09 Bouesnard	Ilot/	2,3 M € HT
AUBIERE Puy-de-Dôme	Extension du bâtiment de l'I.S.I.M.A. sur le campus des Cézeaux	Université Blaise-Pascal	12-mars-09 Ménis-Lerner, Roul	Julian De La Fuente/ Moinard-Blanchet-Associés/Panthéon/	01-juil-09 Ménis-Lerner, Roul	Moinard-Blanchet-Associés/	1,3 M € HT
AURILLAC Cantal	Agrandissement et modernisation de l'école d'équitation	Conseil Général du Cantal	25-mai-09 Pantheon	Penloup-Métafore/ Jourde-Soulas-Atlante Architectes/Rougé-Ambite Robin/	28-sept-09 Pantheon	Rougé-Ambite Robin/	3,2 M € HT
LE PUY-EN-VELAY Haute-Loire	Création de la piscine d'agglomération à Guitard	Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	29-mai-09 Soulas-Perrot, Thuillier	Japac/At'las/Arcos/ Rougerie/ GFC-Chabanne et Partenaires/	22-23 oct 2009 Soulas-Perrot, Thuillier	GFC-Chabanne et Partenaires/	18,4 M € HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Démolition et reconstruction de 240 studios "Le Clos Saint-Jacques"	Scic Habitat Auvergne et Bourbonnais	30-avr-09 Soulas-Perrot	CRR/ Mouraire-Ressouche-Foury-Roul/MAAST/	20-juil-09 Soulas-Perrot	CRR/	6,2 M € HT
PONTAUMUR Puy-de-Dôme	Rénovation et extension du Lycée Agricole des Combrailles	Conseil Régional d'Auvergne	26-juin-09 Ménis-Lerner	Bresson-Combes- Ondet/CRR/ Le Compas dans l'Œil-Montrieu-Brugerolles/	19-nov-09 Ménis-Lerner	CRR/	4,2 M € HT
Région Auvergne	Remplacement de menuiseries extérieures dans 20 lycées de la région Auvergne	Conseil Régional d'Auvergne			26-juin-09 Bouesnard	Admis à négocier : Carles-Hebras-Maitrias-Algothem/ Ilot Architecture/ Atelier 4-Perrin-Recoules/Le Compas dans l'Œil-Brugerolles-Hernandez-Barnichon-Micaud/ Equipe retenue : Le Compas dans l'Œil-Brugerolles-Hernandez-Barnichon-Micaud/	9,0 M € HT
LE PUY-EN-VELAY Haute-Loire	Extension, restructuration Centre socioculturel et requalification centre commercial programme ANRU quartier de Guitard	Ville du Puy-en-Velay	07-sept-09 Grosmond	Fargette/ Genova/ Mathais/	25-janv-10 Grosmond	Mathais/	2,5 M € HT
SAINT FLOUR Cantal	Complexe couvert multisports intercommunal, avenue de Besserette	Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour	21-sept-09 Courant	CRR/ HBM Architectes-Bouniol/IF Architecture-Marot/	08-janv-10 Courant	HBM Architectes-Bouniol/	4,3 M € HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Rénovation de la cité scolaire Blaise-Pascal	Conseil Régional d'Auvergne	08-oct-09 Bouesnard	Dubois & Associés/ Atelier 4 - Le Compas dans l'Œil/Architecture Studio - Bourbonnais-Jacob/CHM-Chabanne & Partenaires/	19-janv-10 Bouesnard	Architecture Studio-Bourbonnais-Jacob/	27,5 M € HT
LA MONNERIE LE MONTEL Puy-de-Dôme	Construction d'un EHPAD	Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise	20-nov-09 Bouesnard, Ménis-Lerner	Bruhat-Bouchaudy/ Teyssou/ Duverger/	26-févr-10 Bouesnard, Ménis-Lerner	Bruhat-Bouchaudy/	4,4 M € HT
MOULINS Allier	Création d'une médiathèque communautaire	Communauté d'Agglomération de Moulines	26-janv-10 Courant	Panthéon/ Fabre-Speller-Chalmin/Basalt Architecture/ Huerre-Kerlann/ Carré d'Arche-Hébrard Nicolaon/	31-mars-10 Courant	Basalt Architecture/	3,7 M € HT

Archicontemporaine.org

Un site pour transmettre l'architecture
Architectes, présentez vos réalisations au public le plus large...

Le site Internet archicontemporaine.org est une base de données d'images et de documents alimentée par les architectes eux-mêmes. La profession peut ainsi publier ses réalisations, et le grand public découvrir la production contemporaine en France. Tous les architectes auteurs de projets en Auvergne peuvent nous les adresser : un comité de sélection retiendra ceux qui représenteront l'architecture contemporaine de la région. L'objectif de la Maison de l'Architecture est de faire connaître la qualité architecturale et urbaine en Auvergne, sa diversité, ses richesses. L'architecture est une expression de la culture, et sa diffusion "tous azimuts" est la raison d'être, depuis de nombreuses années, du réseau des maisons de l'architecture. Ce site s'adresse donc à tout "usager de l'architecture", qui peut naviguer entre les thématiques – habitat, équipements et activités, urbanisme et paysage...



Téléchargez le guide de l'utilisateur sur le site, et soumettez vos réalisations à l'aide du formulaire qui vous est proposé.





L'INGENIERIE DE LA CONSTRUCTION BOIS



Bureaux du Crédit Agricole d'Aurillac - Audard-Favaro-Poyet Architectes (Lyon)

- Charpente traditionnelle
- Charpente lamellé collé
- Charpente industrielle

- Ossature bois
- Mixte bois béton
- Mixte bois acier



Lycée professionnel Victor Laloux à Tours - Architectes P et H Chomette - JP Lupi (Paris)

66, Rue des Courtiaux
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 26 30 77
Fax : 04 73 27 29 81
Email : sylvia-conseil@wanadoo.fr

12, rue de la Folie Regnault
75011 PARIS
Tél : 01 43 73 56 45
Email : sylvia-antoine@orange.fr



CALDERA
une énergie, la Terre

FORAGES GEOTHERMIQUES

CALDERA GEOTHERMIE
04 73 91 47 16

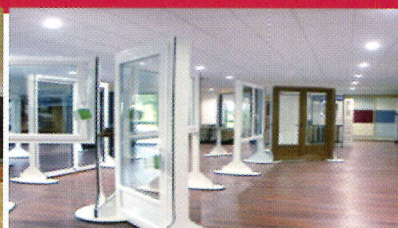
34, rue des Bardines - 63370 LEMPDES
www.caldera-geothermie.eu

Foreur agréé



GABRIEL

BOIS - PANNEAUX - MENUISERIE - PARQUETS



L'EXPO CLERMONT

avec 900 m² d'espace grand public et une salle de 100 m² réservée aux prescripteurs,
Gabriel offre un outil dédié aux architectes pour le choix des matériaux.

GABRIEL : C'EST 4 ADRESSES À VOTRE SERVICE

ISSOIRE
ZI Chapeau Rouge
63500 Issoire
Tél. : 04 73 55 06 09
Fax : 04 73 89 66 96
emmanuel.wacker@gabriel-sa.fr

CLERMONT
40, rue Jules Verne - ZI le Brezet
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 18 38
Fax : 04 73 42 18 39
lexpo@gabriel-sa.fr

CUSSET
27, rue Ampère - ZI
03300 Cusset
Tél. : 04 70 97 56 39
Fax : 04 70 97 56 62
cusset@gabriel-sa.fr

LE PUY
RN 88 - Les Baraques
43000 Le Puy
Tél. : 04 71 01 13 30
Fax : 04 71 01 13 31
lionel.baquerin@gabriel-sa.fr

59 COLLÈGES PUBLICS

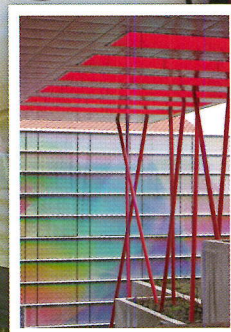
AU CŒUR DES PRIORITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU PUY-DE-DÔME



Collège La Ribeyre (Cournon)



Collège Baudetaire (Clermont-Ferrand)



Collège Henri Pourrat (Ceyrat)



Collège Anna Garcin (Pontgibaud)



- ▶ Chaque jour, **21 000 élèves** transportés, **17 000 repas** servis dans les cantines
- ▶ Chaque année, **20 millions d'euros** investis pour l'entretien, la rénovation et la construction des collèges puydômois

www.puydedome.fr



PUY-DE-DÔME
CONSEIL GENERAL

DU RELIEF ET DES HOMMES